



**COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ
INTERNATIONALES & ESS**

RepèrESS

Avec le soutien du



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

SOMMAIRE

ÉDITO & INTRODUCTION.....	page 2 et 3
COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ET SOLIDARITÉS INTERNATIONALES : QUELQUES REPÈRES.....	page 4
L'ESS : QUELQUES REPÈRES.....	page 6
VALEURS COMMUNES ET RENFORCEMENTS RÉCIPROQUES.....	page 8
UN LEVIER INCONTOURNABLE : LES PARTENARIATS.....	page 13
QUELQUES LEVIERS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS.....	page 16
RÉPERTOIRE DE STRUCTURES RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT.....	page 19
FICHES «DÉNICHÉ POUR VOUS».....	page 21 à 34
Réhabilitation et valorisation multimédia des places traditionnelles vodùn de Porto-Novo <i>Coopération Cergy Pontoise / Porto-Novo (Bénin)</i>	page 22
Structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS <i>Coopération Région Nouvelle-Aquitaine / Région du Plateau Central (Burkina Faso)</i>	page 23
La découverte de pratiques inspirantes <i>Coopération décentralisée entre Rennes et Longueuil (Québec)</i>	page 25
Compétences pour demain de Solidarité Laïque.....	page 26
Lutte contre l'insécurité alimentaire <i>Coopération décentralisée Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)</i>	page 27
Développement de l'artisanat, du tourisme solidaire et des activités sportives <i>Coopération décentralisée Grenoble / Bethléem (Palestine)</i>	page 28
Les coopérations interméditerranéennes de la Région Occitanie pour le développement de l'ESS.....	page 29
Amélioration du cadre de vie des habitants via le dialogue social <i>Coopérations «DANK» entre Dschang, Amaga, Nantes, Kindia</i>	page 30
Les partenariats acteurs/collectivités au coeur de la <i>coopération Région Normandie / Gouvernorat de Médenine (Tunisie)</i>	page 31
Labellisation bio et équitable de la filière du thé Shan - Coopération entre le <i>Conseil départemental du Val-de-Marne et la province de Yen Bai (Vietnam)</i>	page 32
Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes <i>Coopération entre le Sicoval, Gandon et Ndièbiene Gandiol (Sénégal)</i>	page 33
Echanges de pratiques autour de l'entrepreneuriat social <i>Coopération Région Centre-Val de Loire / Région Pardubice (République Tchèque)</i>	page 34
ANNEXES.....	page 35

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES & ESS : NOUVELLE PAGE COMMUNE !

Atteindre les objectifs du développement durable (ODD) en 2030 est un sacré défi. Pourtant, leur pertinence face à la situation mondiale n'est plus à démontrer. Chaque jour qui passe prouve l'urgence à agir. La stabilité mondiale est fragile face notamment au changement climatique qui impacte avec force les territoires et leurs populations. Cette stabilité tient aujourd'hui à un fil, celui de la volonté de maintenir la solidarité et la redistribution des richesses comme le principe moteur des relations entre les peuples.

L'engagement des collectivités dans la coopération décentralisée ouvre de nouveaux horizons pour faire avancer les liens directs de solidarités entre communautés humaines et la démocratie dans les territoires. C'est une condition indispensable pour y garantir des solutions pérennes, porteuses de justice sociale, capables de satisfaire les besoins de base des populations comme l'accès à l'eau, à l'électricité, aux soins, à l'éducation, ... Néanmoins, le constat est que le nombre de collectivités françaises engagées reste limité voire en légère diminution. Les moyens de cette politique publique sont les premiers réduits face à la baisse des dotations.

La mobilisation directe des populations reste donc un levier déterminant pour gagner le pari des ODD. La mise en œuvre de démarches collectives de projet est ce qu'il faut favoriser. Cette option ouvre des solutions concrètes, immédiatement réalisables, souvent faciles à mettre en œuvre dès lors qu'elles sont bien accompagnées en particulier par les autorités locales.

L'heure est au faire avec, plutôt qu'au faire pour !

L'économie sociale et solidaire répond particulièrement à cette orientation. Elle porte des valeurs et des pratiques qui ouvrent des perspectives pour atteindre les 17 objectifs du développement durable. Elle est présente sur tous les continents et souvent inscrite dans des usages sociaux historiques. Les bonnes pratiques s'épanouissent là où trouver des solutions pour résister devient incontournable. La coopération et la mutualisation garantissent la protection et la cohésion sociale. Elles contribuent à la redistribution des richesses, protègent le plus grand nombre, injectent de la démocratie et de l'autonomie.

Le travail que nous menons avec le RTES vise à amplifier les politiques de l'Etat et celles des collectivités territoriales pour soutenir les usages économiques solidaires. Cités Unies France et les Réseaux Régionaux Multi Acteurs s'attachent à promouvoir la coopération décentralisée et plus largement les solidarités internationales. Il est maintenant l'heure de conjuguer les deux en intégrant dans les projets de coopération décentralisée des volets spécifiques en faveur du développement de l'ESS. Cette modeste publication illustre quelques expériences. Chacune prouve que c'est possible, facile à réussir et chacune à sa façon porte de nouvelles perspectives pour les territoires.

Une nouvelle page s'ouvre pour l'économie sociale et solidaire ; une autre pour la coopération et la solidarité internationales. En fait, une page commune dans leurs agendas !



Henri Arévalo,

*Conseiller municipal de Ramonville
conseiller communautaire du Sicoval,
vice-président du RTES,
président du RRMA Occitanie
Coopération*

INTRODUCTION

13 ans après une première rencontre organisée en 2006 au Sénat sur le sujet, le RTES a souhaité relancer un chantier de travail sur la thématique Coopération et solidarité internationales & Economie Sociale et Solidaire.

Le RTES, associé à un ensemble de réseaux (Cités Unies France ; le forum mondial de l'économie sociale (GSEF) ; le fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) ; l'association internationale des maires francophones (AIMF) ; le réseau des maires camerounais pour l'économie sociale et solidaire (REMCESS) ; les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) ; Solidarité Laïque ; Les amis du printemps arabe et de la Tunisie) a ainsi entrepris un travail de repérage des coopérations internationales développées par les collectivités ayant une dimension ESS. Une douzaine de ces actions, représentant la diversité des échelles de collectivités et des champs d'action des coopérations internationales à dimension ESS, sont ici présentées.

Des rencontres ont été organisées les 3 et 4 juillet 2019. Le 3 juillet, une conférence s'est tenue dans le cadre des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales de Cités Unies France. Cette conférence portait sur la place de l'ESS dans les coopérations internationales et dans le Sommet Afrique-France 2020. Des élu.e.s français et camerounais ainsi que Christophe Itier, Haut Commissaire à l'ESS et l'innovation sociale sont intervenus. Le 4 juillet, la rencontre nationale des collectivités autour de l'ESS organisée par le RTES portait sur Coopération et solidarités internationales et ESS. Elle réunissait des élu.e.s, des agents de collectivités et des acteurs de l'ESS engagés dans la coopération internationale.

Cette publication est alimentée des initiatives repérées ainsi que des échanges des rencontres des 3 et 4 juillet 2019.

Présentation du

Régions, départements, intercommunalités, communes... Près de 130 collectivités françaises engagées dans une démarche de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) rejoignent le RTES autour d'une conviction : l'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des territoires. Le RTES agit pour :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers ses publications (lettre électronique, lettre papier trimestrielle...), son site internet, l'organisation de rencontres...
- Valoriser auprès des institutions la richesse des actions menées
- Favoriser le transfert de bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations...
- Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.

COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES SOLIDARITÉS INTERNATIONALES : QUELQUES REPÈRES

La coopération européenne entre collectivités locales se développe notamment suite à la seconde guerre mondiale. L'une de ces formes est le jumelage promu à partir de 1951 par le Conseil des Communes d'Europe, actuel Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), par exemple. Ce n'est qu'en 1992 que les collectivités territoriales françaises sont autorisées à conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères dans leurs domaines de compétence.

1992

En France, la coopération décentralisée est définie par la loi du 6 février 1992 de la façon suivante: « il y a coopération décentralisée lorsqu'une (ou plusieurs) collectivité(s) locale(s) française(s) développe(nt) des relations avec une (ou plusieurs) collectivité(s) locale(s) étrangère(s) : il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens de services, mais aussi de coopération transfrontalière et de coopération interrégionale ».

La coopération décentralisée s'est d'abord investie dans des domaines plutôt sociaux, urbains, éducatifs, autour du développement de la gouvernance locale, du renforcement des capacités des administrations, du développement des infrastructures, de l'éducation à l'international. Dans les années 2010, la coopération décentralisée va évoluer pour intégrer **la dimension économique** voire le développement des entreprises locales à l'international (notamment porté par les Régions).

2010's

2014

En 2014, avec la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, l'appellation de coopération décentralisée est remplacée par celle d'**action extérieure des collectivités territoriales**.

La loi du 5 décembre 2016 sur l'action extérieure des collectivités locales a mis en avant la nécessité d'inscrire ces actions dans le cadre des 17 **objectifs de développement durable** tels que définis par les Nations Unies en septembre 2015.¹

2016

L'action extérieure des collectivités représente plus de

12 800 projets de coopérations

portés par près de

5 000 collectivités territoriales françaises

en partenariat avec

9 000 collectivités étrangères²

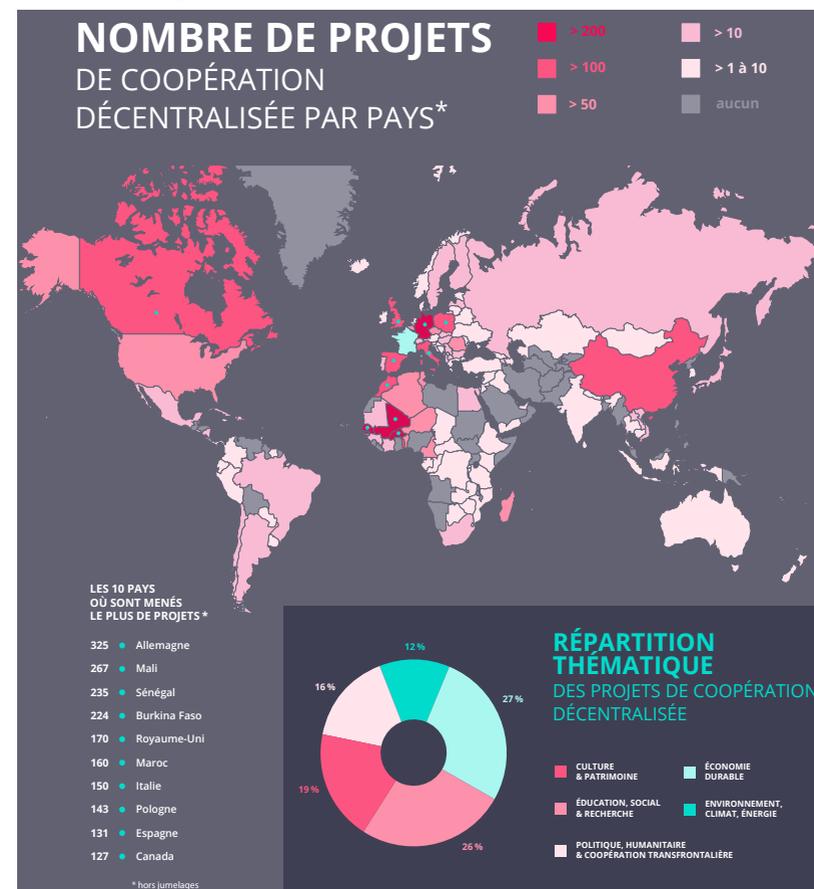
53% des partenariats entre collectivités sont portés par les

communes

18,5% par les **conseils régionaux,**

14,5% par les **intercommunalités** et

14% par les **conseils départementaux**²



Source : DCP/COM - MEAE - avril 2017

1 Le Guide juridique de l'Action extérieure des collectivités territoriales, MEAE, 2019, www.diplomatique.gouv.fr
2 Données Atlas français de la coopération décentralisée, www.cncd.fr

L'ESS : QUELQUES REPÈRES

L'économie sociale et solidaire associe au développement économique une finalité sociale et sociétale et place l'humain, plutôt que le profit, au cœur des activités. « *Le but n'est pas avant tout de poursuivre une activité lucrative, ni d'accumuler du capital, mais d'assurer la satisfaction des besoins de l'Homme et son épanouissement au sein de la société* »⁴.

L'économie sociale et solidaire conjugue développement économique, lutte contre l'exclusion, responsabilité écologique et participation citoyenne, elle est un mode d'entreprendre en capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des territoires et est de fait fortement ancrée dans le local. Les activités et pratiques développées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire en font souvent des précurseurs, moteurs d'innovation sociale. Elle est portée par un champ large d'acteurs : associations, coopératives, mutuelles... et se décline dans de nombreux domaines (action sociale, santé, finance solidaire, alimentation, commerce équitable,...).

En France, l'économie sociale et solidaire et ses entreprises sont définies par la loi du 31 juillet 2014. Les structures de l'ESS doivent répondre à un certain nombre de critères : poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices, avoir une gouvernance démocratique, reverser la majorité des bénéfices dans le fonctionnement de l'activité.

En 2017, l'ESS représente 10.5% de l'emploi en France, soit 2,37 millions de salarié.e.s, et 220 000 entreprises. Au sein de l'Union européenne, on estime qu'environ 10% des entreprises et 6,3% des emplois relèvent de l'économie sociale et solidaire.

Si l'économie sociale et solidaire est un mouvement à dimension internationale, son histoire, sa structuration, ses statuts sont variables d'un pays à l'autre, elle est de fait difficile à cerner.

Au-delà de cette diversité, l'ESS bénéficie aujourd'hui d'une conjonction de facteurs favorables à son développement. Le niveau de reconnaissance et de visibilité dont bénéficie l'ESS aujourd'hui n'avait jamais été atteint auparavant : lois, ministères de rattachement, programmes et fonds de développement nationaux ou locaux, Task Force dédiée des Agences de l'ONU et de l'Union Européenne, accords internationaux bilatéraux, succès des derniers forums mondiaux (comme ceux du GSEF) et nouvelles dynamiques en cours (telle l'alliance mondiale Pact For Impact, cf. encart),...

Ces mesures, lois, politiques et dynamiques sont autant de leviers sur lesquels s'appuyer pour le développement de coopérations internationales à dimension ESS.



L'Alliance mondiale Pact for impact

« *Il est nécessaire d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et écologiques de nos pays et du monde, sinon les périls politiques et démocratiques déjà à l'œuvre s'amplifieront. L'heure est venue d'une coalition entre Etats, entreprises, ONG, collectivités publiques...* »
[...]

Dans les accords bilatéraux entre la France et d'autres Etats sur l'ESS, il y a souvent beaucoup de déclarations d'intentions, il est nécessaire de passer des déclarations aux actes et de se concentrer sur des objectifs atteignables. Et à ce niveau, tous les pays ont à apprendre des uns des autres.

[...]

Avec Pact for Impact, nous ambitionnons de porter un plaidoyer pour que cette économie sociale et inclusive soit reconnue au plus haut niveau. Il s'agit d'associer les pouvoirs publics dans toutes leurs dimensions, tous les acteurs de la société civile et de travailler tous ensemble sur une feuille de route commune avec des objectifs : sur la question des ODD, sur un cadre normatif, sur le sourcing, l'essaiage des innovations et la question de la finance. L'objectif étant qu'il y ait une nouvelle rencontre Pact for Impact à l'AG de l'ONU en septembre 2019 et la volonté qu'à chaque événement ou accord international (Mercosur, sommet des 2 rives...), l'ESS soit toujours associée. C'est dans la répétition et la coalition que nous y arriverons. Nous devons nous allier avec des réseaux comme le RTES, le GSEF pour les collectivités, les réseaux de coopératives...

Ce n'est que le début, si on ne veut pas de déconvenues sociales, sociétales, démocratiques,... nous avons besoin de changer de cap. »

Extrait de l'intervention de **Christophe Itier**, le 03/07/2019, RAICT.

⁴ Laville Jean-Louis, 2007, *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Hachette Littératures.

VALEURS COMMUNES ET RENFORCEMENTS RÉCIPROQUES

Alors que les enjeux des villes durables sont au cœur des défis d'actualité, les liens entre économie sociale et solidaire et coopération internationale des collectivités sont peu visibles. La terminologie économie sociale et solidaire ne fait pas partie des classifications utilisées par les acteurs de la coopération internationale et même lorsqu'elles impliquent des acteurs et structures de l'ESS, la dimension ESS des coopérations n'est pas toujours repérée par les services des relations internationales.

Pourtant des liens anciens existent et les acteurs de l'ESS sont par exemple depuis longtemps au cœur des projets de commerce équitable et de tourisme solidaire. Ces liens se renforcent et les collectivités partenaires s'appuient sur des acteurs ESS de leur territoire pour répondre à une diversité de problématiques travaillées dans le cadre des coopérations internationales. Le développement de l'ESS est parfois un des axes structurants de la coopération entre deux collectivités (exemple de la coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Plateau Central ou encore lettre d'engagement entre la Région Occitanie et la Région de l'Oriental).

L'ESS et la coopération internationale peuvent s'appuyer sur un ensemble d'enjeux, de valeurs et modes de faire communs : participation citoyenne, développement local durable, solidarité, prises de décisions en concertation, développement de filières équitables, meilleur partage des richesses, ... Ces valeurs et modes de faire peuvent se mettre en pratique concrètement sur tout un ensemble de champs d'action.

Les initiatives repérées nous montrent en effet que les coopérations internationales ayant une

dimension économie sociale et solidaire portent sur une grande diversité de secteurs d'intervention qui croisent les enjeux de la coopération et solidarité internationales : réhabilitation et valorisation du patrimoine, renforcement des capacités des exploitants organisés en coopératives, sensibilisation à la solidarité internationale, développement du tourisme solidaire, insertion des jeunes, développement d'emploi sous forme de coopératives, gestion des déchets, énergies renouvelables, éducation à l'économie sociale et solidaire, structuration de filières équitables, autonomie alimentaire, innovations sociales, finances solidaires, etc.

Les initiatives repérées s'appuient en outre sur des partenariats multi-acteurs associant des collectivités, des structures de l'ESS et des citoyens et sur des dynamiques de coproduction de stratégies de développement local, chères à l'ESS et à la coopération internationale.

« On peut beaucoup théoriser sur les liens entre ESS et coopération décentralisée, il y a forcément des valeurs et un état d'esprit partagés mais concrètement c'est avant tout un réseau d'acteurs commun. Quelquefois des activités de solidarité sont pensées pour ailleurs et peuvent aussi avoir du sens et un impact sur notre propre territoire ! »



Rose-Marie Saint-Germès Akar,
conseillère à l'ESS et à la coopération décentralisée, CA de Cergy-Pontoise

Des approches qui peuvent se renforcer

De par ses manières de faire, et les valeurs qu'elle défend, l'économie sociale et solidaire est porteuse de leviers pour faire évoluer et enrichir les coopérations entre collectivités territoriales : gouvernances collectives et partagées entre société civile et gouvernements locaux (exemple des sociétés coopératives d'intérêt collectif, SCIC) ou plus largement expérience de co-construction des politiques publiques, réponses à des besoins non satisfaits des populations et innovation sociale. Avec l'évolution de l'action internationale des collectivités vers la recherche d'avantages réciproques pour chacune des collectivités engagées, ces caractéristiques sont de véritables atouts dans les coopérations engagées.⁵

« La mise en place de coopérations décentralisées à dimension ESS permet de valoriser les savoir-faire locaux et de favoriser l'essaimage d'initiatives et de compétences tout en favorisant la mobilisation des citoyens. La dimension ESS au sein des coopérations garantit également une vision plus inclusive et un travail sur l'ensemble du système local avec des projets multi-partenariats, ce qui est un réel changement et une véritable plus-value dans le développement des coopérations internationales. »



Marie-Hélène Nedelec,
vice-présidente à la coopération décentralisée de Nantes Métropole



Benjamin Coly,
codirecteur de la CRESS Nouvelle-Aquitaine

« Au départ, l'association «Incite formation» était assez peu soutenue par l'agglomération de Cergy-Pontoise. La coopération avec Porto-Novo et l'intérêt de l'implication d'Incite formation dans celle-ci a révélé toutes les potentialités de la structure auprès du service informatique de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Depuis Incite est un prestataire de l'agglomération mais également de plusieurs de ses villes membres. »



Rose-Marie Saint-Germès Akar,
conseillère à l'ESS et à la coopération décentralisée, CA de Cergy-Pontoise

⁵ L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée, AFD, Région Ile-de-France et ARENE, 2013. www.afd.fr

Un levier essentiel pour l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable

En s'appuyant sur les acteurs et pratiques de l'économie sociale et solidaire, les coopérations internationales peuvent permettre le développement économique durable des territoires. Par ses finalités et ses principes d'action, l'économie sociale et solidaire dispose de nombreux acquis et atouts pour contribuer à la vitalité du tissu économique, culturel, social et politique, à toutes les échelles de l'action, et contribuer à la transition des modèles de développement sociétaux : réponses collectives, agiles et cohérentes aux problématiques territoriales et aux besoins non satisfaits, création de richesses mieux partagées, d'emploi local et pérenne, etc. Inscrire l'ESS au cœur des coopérations internationales des collectivités est un bon moyen d'impliquer acteurs et collectivités territoriales, de penser le développement local de façon durable, et de participer activement à l'atteinte des ODD.

« On observe un renforcement de la place de l'ESS dans les coopérations internationales. Ceci permet de réaliser un certain nombre d'ODD et de maintenir sur place des personnes qui voulaient quitter le territoire et de faire revenir ceux qui sont partis. »



Tobias Ndije Mveng,

maire de Ngomedzap et président du Réseau des Maires camerounais pour l'ESS

« Le fait de développer des coopérations internationales à dimension ESS en travaillant sur la structuration de coopératives de femmes à Plaine Commune et au Cameroun, participe de la construction d'un autre type de commerce, d'échange, d'aménagement de nos espaces et de faire la ville. On construit très concrètement une autre façon de faire le monde et c'est une priorité. »



Patrick Vassalo,

conseiller territorial délégué à l'ESS de Plaine-Commune

« Concernant la coopération internationale, il est indispensable que nos partenaires prennent conscience que l'ESS est au centre, car sinon, on ne pourra jamais atteindre les ODD. Nous avons besoin de solidarité. Nous sommes face à des migrations massives pourtant vous n'avez pas les solutions, les solutions sont sur nos territoires. Vous devez avoir dans vos valises l'ESS à chaque rencontre. »



Marlyse Douala Bell,

députée et présidente du Réseau des Parlementaires pour l'ESS Camerounais

LA PAROLE À

Comment les coopérations internationales des collectivités peuvent-elles permettre le développement de l'ESS sur les territoires ?

« Les collectivités territoriales, et notamment les françaises, se remettent en question depuis une dizaine d'années par rapport au format des coopérations décentralisées mises en œuvre dans les années 80/90. Elles développent à présent un dialogue plus équilibré, avec des enjeux économiques plus prégnants.

Mais elles ont tendance à devenir les agents du rayonnement économique de leur pays (avec l'objectif d'offrir des débouchés aux entreprises de leur territoire). C'est légitime mais cela pose question, rejoignant ainsi le débat sur les principes de l'aide internationale « non liée ».

Les collectivités doivent promouvoir une diversité d'actions qui ne soient pas forcément sous-tendues par des intérêts économiques. L'action internationale des villes et régions est également et en premier lieu politique. Elle a trait à la promotion et à l'opérationnalisation de nos agendas de la transformation dans une époque trouble de montée des extrêmes et de remise en cause du multilatéralisme, donc, fondamentalement, d'attaques contre les notions de solidarité et de « responsabilités communes mais différenciées ».

Il me semble essentiel d'associer l'économie et la finance sociale et solidaire, sans cela, ce que l'on met en place ne se pérennise pas. Il faut développer des systèmes de financement. Le développement de l'Économie et de la finance sociales et solidaires (EFSS) par les coopérations internationales des collectivités passe par :

- une **meilleure formation/sensibilisation des élus** (notamment ceux en charge des relations internationales) sur les apports possibles de l'EFSS dans les différentes politiques sectorielles publiques de coopération.

Les élus locaux connaissent souvent assez mal l'EFSS au-delà de quelques initiatives symboliques de microfinance, de coopératives ou des mutuelles de santé. Les coopérations internationales peuvent permettre de renforcer le dialogue entre acteurs de l'EFSS et collectivités dans des pays où les administrations locales et le processus de décentralisation restent faibles et récents.

Il n'y a pas mieux qu'un dialogue pair à pair entre élus pour convaincre des élus locaux partenaires d'impulser un soutien mieux structuré aux acteurs de l'EFSS et de nouvelles formes de partenariats à fort potentiel transformatif au niveau local (voir par exemple la question des marchés publics locaux ou des garanties apportées aux projets locaux EFSS).



Carlos de Freitas,

conseiller spécial au Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV)

- des **interventions davantage structurantes** que par la multiplication des petits projets, qui permettent de changer d'échelle, en finançant par exemple l'amorce d'un fonds territorial de développement fléché vers l'EFSS, ou en soutenant le développement d'une filière économique plutôt qu'une seule association, un seul projet.

Le RTES a aussi un rôle à jouer ici en développant des partenariats avec des réseaux d'élus nationaux dans les pays de coopération, ce qui permet d'intervenir auprès des élus du pays en question à un niveau plus systémique sur l'intégration de l'EFSS comme axe de travail des élus.

• la promotion et le développement du **droit à l'expérimentation** des collectivités (une innovation mondiale présente dans la loi française). Une des leçons apportées par les élus des pays du Sud c'est qu'ils agissent dans des cadres beaucoup plus souples, avec parfois moins de normalisation et de bureaucratie, les coopérations passant souvent par des échanges informels. Dans les pays développés, on impose à la puissance publique de ne pas prendre de risque. La prise de risque relève du secteur privé, ce qui sert d'ailleurs souvent à légitimer les politiques de baisses structurelles des dépenses et services publics sur fond de discours sur l'efficacité et l'impact.

Pourtant, les collectivités peuvent très bien être innovantes et disruptives, et le contexte actuel d'urgence climatique suppose d'ailleurs, pour la puissance publique, de prendre des risques face et en réponse aux bouleversements attendus, ceci, en s'appuyant sur les acteurs de l'EFSS qui sont dans l'expérimentation permanente (formats de partenariats, modèles économiques et financiers, solutions appliquées).

UN LEVIER INCONTOURNABLE : LES PARTENARIATS ACTEURS/COLLECTIVITÉS

Favoriser un développement local intégré, inscrire les objectifs de la coopération dans le temps, accompagner le développement des structures à l'international, favoriser les innovations et la montée en compétence de tout un écosystème,... Les atouts de l'implication des acteurs de l'ESS aux côtés des collectivités dans leurs coopérations internationales sont nombreux.

Focus sur deux coopérations où la dimension multipartenariale est particulièrement forte : celle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec le Plateau Central au Burkina Faso et celle de l'Ille-et-Vilaine avec le Québec :

La coopération entre la région Nouvelle-Aquitaine et le Plateau Central : Éléments extraits des échanges de la rencontre du 4 juillet 2019

« La Région Nouvelle Aquitaine a une politique de coopération internationale très développée, dans le cadre de laquelle une coopération avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso est en place depuis de nombreuses années et sur de nombreuses dimensions. C'est assez naturellement que dans ce cadre, nous nous sommes associés aux acteurs de l'ESS : d'une part la Loi Notre repositionne les Régions comme cheffes de file du développement économique. D'autre part, dans le cadre du partenariat avec le Plateau Central, nous avons observé que l'économie au Burkina Faso est pleinement sociale et solidaire. A partir de là, comme dans tous les projets de coopération internationale, nous nous sommes appuyés sur les acteurs des territoires néo-aquitains. Le conseil régional ne sait pas tout faire mais il sait planifier, coordonner. Donc on est allé chercher les acteurs de l'ESS, via la CRESS, pour accompagner le développement économique social et solidaire du Burkina. Ce qu'il est intéressant de noter aujourd'hui c'est la réciprocité naturelle qui se met en place : la ressource du territoire néo-aquitain a par exemple monté un projet sud/nord, elle est allée chercher de la compétence au Plateau Central. »

Sylvain Davila, chargé de mission Relations internationales de la Région Nouvelle-Aquitaine



« Quand nous avons fusionné les CRESS des anciennes régions nous avons inséré la dimension internationale dans le projet politique de la CRESS. La vigilance de la Région et notamment celle de Sylvain Davila ainsi que sa connaissance de l'ESS, font qu'il nous a alerté en nous disant qu'au Burkina Faso il y a un réseau, le REZAS, qui ressemble beaucoup au nôtre et qu'il serait intéressant que l'on se rapproche. Nous avons alors convié le REZAS au GSEF de Bilbao, 3 personnes se sont déplacées pour rencontrer des acteurs de l'ESS et réfléchir à la structuration de l'ESS. »

Benjamin Coly, co-directeur de la CRESS Nouvelle Aquitaine



La coopération entre Rennes et le Québec :

Eléments extraits des échanges de la rencontre du 4 juillet 2019

« Le partenariat entre Rennes et le Québec mélange du formel et de l'informel, le point de départ est le GSEF de 2011 à Montréal dont nous avons rapporté l'idée des coopératives de jeunes de service. Depuis nous travaillons sur de nombreuses coopératives de territoires, mais aussi sur d'autres innovations et partages d'expériences qui portent sur la politique de la ville, l'articulation entre l'urbain et le rural, les incubateurs... C'est un partenariat qui commence à avoir une sacrée dimension, d'où l'intérêt de l'inscrire dans la durée : une vingtaine de personnes de la ville et une dizaine du département sont concernées en interne, beaucoup de partenaires sont impliqués et au final, quand nous sommes allés au GSEF 2018 à Bilbao, nous avons rempli un car donc on voit bien que cette coopération diffuse et concerne maintenant des coopérations entre acteurs, des coopérations entre acteurs et collectivités... »

Le partenariat acteurs / collectivités nous a permis d'avoir une vision transversale : d'abord la coopération avec le Québec est basée sur l'ESS, qui est en soi multisectorielle et par ailleurs, ce que nous avons travaillé avec le Québec c'est comment faire communauté : comment un territoire fait du développement local ? En France c'est quelque chose qu'on avait un peu oublié, on fait du développement économique, du développement urbain, du développement culturel mais là, justement car nous sommes allés au Québec avec des agents, des élus, des bénévoles, des salariés, des habitants, des porteurs de projets, nous nous sommes interrogés sur comment faire du développement de territoire ensemble. Cette coopération nous a également permis de voir les mêmes choses, et donc de monter en compétence ensemble, de faire culture commune. Et puis nous sommes aussi beaucoup dans la coproduction, y compris avec les collègues québécois. C'est très inspirant.

Pour que cela fonctionne il faut que ça sorte du cadre de l'institution : le projet a émergé entre militants de l'ESS, quand c'est rentré dans le cadre institutionnel, au bout de 2 ans nous étions au bout du cadre. Nous avons donc commencé avec une collectivité et poursuivi avec une autre. Ce projet on arrive à le construire dans le temps car il déborde l'institution : ça n'est pas qu'un projet du département d'Ille-et-Vilaine, c'est un projet de territoire. »

Emmanuelle Rousset, vice-présidente du Département d'Ille-et-Vilaine

« Cette coopération est un véritable dynamisateur, elle nous permet de nous remettre en cause et d'innover. Au-delà des coopératives jeunes de service, la coopération a été l'occasion d'aller chercher de nombreuses idées comme celle de la Grenouille à grande bouche, inspirée d'une expérience au Québec, les coopératives funéraires qui vont aujourd'hui développer un réseau national, etc. Et puis cela ouvre notre façon de concevoir l'accompagnement : l'ensemble des entreprises que l'on accompagne va travailler aujourd'hui et demain sur la dimension internationale. »

Laurent Prieur, référent international à TAq 35

LA PAROLE À

Passer de la 3D à la 6D !

À l'occasion de la 8ème Rencontre nationale des collectivités autour de l'ESS, le 4 juillet 2019, portant sur la coopération internationale et l'ESS, Tony Ben Lahoucine, président de la Confédération Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) était invité à réagir suite aux tables-rondes de la matinée.

« Les échanges de ce matin nous rappellent que les collectivités territoriales sont l'espace de la durabilité de l'action et du temps long. Il faut bien sûr agir face à l'obscurantisme qui sévit ailleurs comme chez nous mais là où l'on détruit des écoles, des établissements de santé, il faut continuer à tisser des ponts. Car sinon c'est la citoyenneté en actes et la fraternité qui risquent de s'éteindre.

Je suis très content d'avoir entendu ce que j'ai entendu : souvent en ce moment l'Etat nous parle des 3D : défense, diplomatie et développement.

Donc au lieu des 3D habituels, ce matin j'ai entendu :

- **Diplomatie démultipliée** avec les acteurs que vous êtes.
- **Dialogue** : entre la société civile et les élus, ouverture.
- **Droits humains**, le mot n'a pas été prononcé mais on a parlé d'autonomie, de place des femmes, etc.
- **Développement durable**, merci d'avoir rappelé les ODD (objectifs de développement durable) qui représentent la décolonisation de nos esprits : nous sommes tous en développement. Nous avons à apprendre les uns des autres.



Tony Ben Lahoucine,
président de la CIRRMA

- **Diasporas**, faut-il rappeler que les flux financiers entre la France et les pays des diasporas représentent 3 fois l'aide publique au développement ?

Ainsi des gens qui contribuent aux impôts en France sont 3 fois plus solidaires que l'Etat.

- **Diversité** et volonté de lutter contre l'ethnocentrisme. Rencontrer l'autre c'est se décentrer pour mieux comprendre les choses et nous dire que nous avons des éléments en commun.

Nous sommes 100 ans après la commémoration de la Première Guerre mondiale. Dans toutes nos collectivités il y a un correspondant défense, de même qu'il y a une loi de programmation de la défense, nous appelons de nos vœux une loi de programmation de la solidarité internationale et la mise en place de correspondants solidarité internationale et ODD dans toutes les collectivités.

Enfin je formule le vœu que nous portions le plaidoyer ensemble, dans le cadre de la future loi LOPPSI (loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure). J'invite à ce que nous soyons vigilants et que nous sortions du 1,2%⁶. Quand les collectivités mettent de l'argent c'est un investissement pour le futur. »

⁶ La loi de finances 2018-2022 qui prévoit la limitation de l'augmentation des dépenses brutes de fonctionnement des collectivités à 1,2%, limite la mobilisation de cofinancements (financements AFD, financements européens, etc.) par les collectivités, ceux-ci étant assimilés à des dépenses de fonctionnement.

QUELQUES LEVIERS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS

pour renforcer la dimension ESS au sein des coopérations et solidarités internationales et son impact sur le développement durable des territoires.

1 Favoriser l'interconnaissance et la transversalité entre les services

Favoriser l'interconnaissance et le transfert de compétences entre services dédiés aux relations internationales et à l'ESS permet de partager les enjeux et d'identifier les acteurs de l'ESS du territoire ayant les compétences pour intervenir et apporter leurs savoir-faire dans les coopérations internationales.

2 Co-construire

Il apparaît important, dans la mesure du possible, d'impliquer l'ensemble des acteurs des territoires du partenariat dès la conception de la coopération : diagnostic partagé, co-élaboration des objectifs, du plan d'action et des indicateurs d'évaluation. Au-delà des objectifs poursuivis dans le cadre de la coopération internationale, cela favorise la structuration des écosystèmes d'ESS sur les territoires impliqués.

3 Développer des partenariats multi-acteurs

Impliquer l'ensemble des structures des deux territoires concernées par le partenariat et ses objectifs : collectivités territoriales, structures et réseaux de l'économie sociale et solidaire et de la coopération internationale, établissements de formation, entreprises, centres ressources, citoyens, etc. Les collectivités peuvent jouer le rôle de catalyseur des dynamiques collectives entre collectivités, structures et citoyens.

4 Mobiliser les acteurs de l'ESS et leurs capacités d'innovation

Mobiliser les structures de l'ESS de son territoire lors de l'accueil de délégations étrangères et solliciter l'expertise des structures de l'ESS lors du montage des projets de coopération internationale. Insertion professionnelle, commerce équitable, circuit court alimentaire, gestion des déchets, énergies renouvelables, implication citoyenne, innovation sociale, etc. : les structures de l'ESS interviennent dans de nombreux champs d'activité susceptibles d'intéresser les territoires partenaires et/ou pouvant répondre aux objectifs du projet de coopération. Proposer aux territoires partenaires d'associer les acteurs de l'ESS de leur territoire est un bon moyen pour légitimer des acteurs émergents porteurs d'expérimentations et contribuer ainsi à leur reconnaissance par les acteurs publics.

5 Intégrer la dimension internationale aux plans de développement de l'ESS

Inscrire la dimension internationale dans le plan d'action de l'ESS d'une collectivité et mettre en place des appels à projets spécifiques sur les coopérations internationales à dimension ESS. Intégrer la dimension internationale dans les axes de structuration et développement des structures de l'ESS, à l'instar de la CRESS Nouvelle-Aquitaine et du TAG35 qui ont un axe international, perçu comme un levier de développement, dans leurs politiques d'accompagnement des initiatives.

6 S'inscrire dans une perspective à long terme

Au-delà des objectifs poursuivis par le partenariat, il est important pour le développement de l'ESS sur les territoires d'évaluer l'impact des projets de coopération sur le long terme, pour l'ensemble des structures impliquées dans la coopération et d'en faire l'objet d'une large communication.

7 Faire connaître les Objectifs de Développement Durable (ODD) aux acteurs de l'ESS

De par leurs dimensions intégrées et systémiques, les ODD représentent un guide de questionnements utiles, qui permettent d'ouvrir le champ des possibles et invitent à coopérer avec d'autres pour gagner en cohérence et inscrire encore davantage ses actions dans le cadre des ODD. Sensibiliser les acteurs de l'ESS aux ODD peut en outre s'avérer un vecteur efficace pour favoriser l'interconnaissance entre structures et services de l'ESS et de la coopération internationale.

8 Participer à des réseaux d'échange et faire connaître

Echanger sur les bonnes pratiques entre collectivités et défendre la place de l'ESS dans les actions de coopération internationale. Les réseaux internationaux tels le GSEF, l'AIMF sont des espaces importants pour le réseautage, la mise en relation et le développement de partenariats, les sessions de renforcement des compétences et le financement des coopérations.

9 Inscrire l'ESS comme axe structurant des accords de coopération

Que ce soit à travers l'objectif de mobilisation d'acteurs locaux ou un axe en tant que tel visant le développement de l'ESS sur les territoires, inscrire l'économie sociale et solidaire au cœur du cadre de coopération est encore le meilleur moyen de lui garantir visibilité et légitimité sur les territoires concernés. C'est par exemple le cas de l'accord cadre de coopération entre Colomiers (Haute-Garonne) et Victoriaville (Canada) où l'ESS fait partie des « axes thématiques jugés prioritaires et d'intérêt commun pour les deux collectivités ».

La FICOL, instrument financier de l'AFD à destination des collectivités

La Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (Ficol) a été créée en 2014. Cet outil permet à l'AFD de financer directement des projets, qui sont initiés, puis mis en œuvre par les collectivités territoriales françaises. La Ficol s'inscrit dans le cadre :

- des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations-Unies en septembre 2015 ;
- des engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique ;
- des orientations de la politique de développement et de solidarité internationale de la France.

La FICOL s'adresse à l'ensemble des collectivités et à leurs groupements agissant dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des autorités locales de pays en développement.

Les projets proposés doivent favoriser le dialogue sur des sujets de développement commun (santé, éducation, formation, développement urbain, lutte contre le changement climatique, transition numérique des territoires, etc.) dans l'esprit des Objectifs de développement durable. Ils doivent également être cohérents avec les orientations générales de l'AFD et avec ses stratégies sectorielles et géographiques.

Les projets se déploient à l'étranger, sur le territoire d'une collectivité partenaire, de préférence unique et portent sur les cinq grandes transitions : la transition énergétique et écologique ; la transition démographique et sociale ; la transition territoriale, urbaine et en termes de mobilité ; la transition numérique et technologique ; et la transition politique et citoyenne.

	Pays les moins avancés / pays pauvres prioritaires	Pays à revenu intermédiaire
Opérations éligibles	Investissement / assistance à la maîtrise d'ouvrage / Préparation de projets d'envergure / partenariat stratégique / échange d'expériences appui à la construction de politiques publiques	Partenariat stratégique / échange d'expériences / appui à la construction de politiques publiques / préparation de projets d'envergure
Montants minimum et maximum du financement AFD	200 K€ à 1,5 M€	
Cofinancement de l'AFD	70 % maximum du montant total du projet	
Critère majeur	Disponibilité d'éléments de faisabilité pour les projets d'investissement	Caractère innovant de la proposition (montage, acteurs, secteurs, etc.)

L'AFD étudie le projet à partir d'une note d'intention de quelques pages et informe la collectivité française si son projet est retenu pour instruction.

Plus d'informations : www.afd.fr

RÉPERTOIRE DE STRUCTURES RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT

AU SERVICE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES À DIMENSION ESS

Réseaux de collectivités territoriales :

• Cités Unies France - CGLU

Créée en 1975, Cités Unies France est la tête de réseau des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. Elle rassemble 400 collectivités membres. <https://www.cites-unies-france.org/index.php>

Cités Unies France est membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis. CGLU représente et défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux sur la scène mondiale, quelles que soient la taille des collectivités qu'elle appuie. <https://www.uclg.org/fr>

• L'AFCCRE - CCRE

A l'origine du mouvement des jumelages en Europe, l'AFCCRE créée en 1951 a peu à peu diversifié ses actions pour couvrir l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises. L'AFCCRE compte près de 1 000 collectivités territoriales. <http://www.afccre.org>

L'AFCCRE est membre du Conseil des Communes et Régions d'Europe. Le CCRE défend les intérêts des collectivités territoriales européennes et leurs associations dans plus de 40 pays. Il promeut la citoyenneté et l'échange entre élus. <https://www.ccre.org/fr>

• AIMF

L'association internationale des Maires francophones rassemble 307 membres de 52 pays. Au sein de l'AIMF, la commission Villes innovantes travaille par exemple sur les politiques de soutien à l'ESS développées par

les collectivités. L'AIMF apporte en outre des financements pour favoriser le développement de certaines coopérations entre ses membres. <http://www.aimf.asso.fr/>

• Le RTES

Le RTES, réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire rassemble 130 collectivités françaises qui développent des politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire. <https://www.rtes.fr/>

Il développe des coopérations avec des réseaux de collectivités et d'élu.es engagés dans le soutien à l'ESS dans différents pays, comme par exemple avec le **Réseau des Maires Camerounais pour l'ESS (REMCESS)**, ou l'**Association des gouvernements locaux de Corée du sud pour l'ESS et est membre du GSEF**.

Organismes internationaux :

• GSEF

Le Forum Mondial de l'Economie Sociale, association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'économie sociale en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF regroupe 49 villes et réseaux de l'économie sociale provenant de 29 pays du monde. <http://gsef-net.org/fr>

• FMDV

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), est l'alliance internationale de gouvernements locaux et régionaux ayant pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans le financement durable de leurs projets de développement urbain inclusif, résilient et bas carbone. <http://www.fmdv.net/Home>

Réseaux d'acteurs :

• RRMA – Réseaux régionaux multi-Acteurs

A l'initiative conjointe de l'État, de collectivités territoriales et/ou d'associations, et depuis le milieu des années 90, les RRMA visent à améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, et de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires. [Liste et coordonnées](#) des RRMA.

• Les CRESS

Présentes dans chacune des régions françaises, les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire rassemblent les entreprises et réseaux de l'ESS, pour assurer sa promotion, son développement et sa représentation sur les territoires. Certaines CRESS ont un pôle dédié aux coopérations internationales et travaillent en lien avec des collectivités sur cette thématique. [Liste](#) des CRESS.

• ICOSI – Institut de Coopération

L'Institut de Coopération Sociale Internationale, est une organisation non gouvernementale fondée en 1983 avec comme principal objectif de développer des projets de solidarité à destination des structures de l'Economie Sociale et Solidaire des pays en voie de développement. <http://www.icosi.org/>

• Solidarité Laïque

Solidarité Laïque est un collectif de 52 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire qui depuis 1956, améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité dans une vingtaine de pays dont la France. Solidarité Laïque encourage les relations des acteurs

de la société civile avec les autorités locales et met en place des espaces de concertation. <https://www.solidarite-laique.org/>

• GRDR – Migrations – citoyenneté – développement

Créé en 1969, le Grdr mène des actions de développement à la fois dans les pays de départ, de passage et d'accueil (Afrique de l'Ouest, Maghreb et France) des migrants, via l'appui à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des collectivités territoriales et des élus locaux ; des diagnostics participatifs ; des formations ; de l'ingénierie de projets. <https://grdr.org/>

Institutions nationales :

• AFD

L'Agence française de développement (AFD) est un établissement public français, qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Dans le cadre de ses actions, l'AFD finance et accompagne les collectivités dans leurs actions à l'international. <https://www.afd.fr/fr>

• MEAE

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères soutient la coopération décentralisée entre collectivités françaises et autorités locales étrangères, liées par convention, sur la base des orientations géographiques et thématiques de la politique de coopération de l'État. [Page dédiée](#) aux appels à projets et fonds en soutien à la coopération décentralisée.

• L'Union Européenne

L'action extérieure de l'Union Européenne regroupe l'ensemble des politiques de l'UE qui sont dirigées vers le reste du monde ou qui ont une dimension internationale. Celle-ci se formalise à travers plusieurs volets, parmi lesquels la coopération et l'aide au développement, la politique européenne de voisinage ou encore le volet externe des politiques internes. Ces différentes politiques peuvent soutenir l'action extérieure des collectivités locales si celle-ci s'inscrit dans le cadre des appels à proposition régulièrement diffusés sur le site de EuropeAID ou sur le site de l'action extérieure de l'UE.

FICHES « DÉNICHÉ POUR VOUS »

Réhabilitation et valorisation multimédia des places traditionnelles vodùn de Porto-Novo - (Coopération Cergy Pontoise / Porto-Novo Bénin).....page 22

Structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS - Coopération Région Nouvelle-Aquitaine / Région du Plateau Central (Burkina Faso).....page 23

La découverte de pratiques inspirantes Coopération décentralisée entre Rennes et Longueuil (Québec).....page 25

Compétences pour demain de Solidarité Laïque.....page 26

Lutte contre l'insécurité alimentaire Coopération décentralisée Ille-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali).....page 27

Développement de l'artisanat, du tourisme solidaire et des activités sportives Coopération décentralisée Grenoble / Bethléem (Palestine).....page 28

Les coopérations interméditerranéennes de la Région Occitanie pour le développement de l'ESS.....page 29

Amélioration du cadre de vie des habitants via le dialogue social Coopérations «DANK» entre Dschang, Amaga, Nantes, Kindia.....page 30

Les partenariats acteurs/collectivités au coeur de la coopération Région Normandie / Gouvernorat de Médenine (Tunisie).....page 31

Labellisation bio et équitable de la filière du thé Shan - Coopération entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la province de Yen Bai (Vietnam).....page 32

Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes Coopération entre le Sicoval, Gandon et Ndièbiene Gandiol (Sénégal).....page 33

Echanges de pratiques autour de l'entrepreneuriat social Coopération Région Centre-Val de Loire / Région Pardubice (République Tchèque).....page 34

DÉNICHÉ POUR VOUS

Réhabilitation et valorisation multimédia des places traditionnelles vodùn de Porto-Novo

Coopération Cergy Pontoise / Porto-Novo (Bénin)

©Gérard Bassalé, directeur du Centre Culturel Ouadada



Mots-clés :

Coopération internationale,
numérique, culture

Juin 2019

Origine et présentation de l'initiative

Le projet « Éclotions urbaines », qui associe la Ville de Porto-Novo (Bénin) et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, vise la réhabilitation et la valorisation des places vodùn, patrimoine matériel et immatériel de la capitale du Bénin.

Né en 2014 à l'initiative du Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo, ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée développé entre Cergy-Pontoise et Porto-Novo depuis 1995. Aujourd'hui ce partenariat se structure autour de 4 axes : aménagement urbain ; culture, patrimoine matériel, immatériel et naturel, tourisme ; formation et insertion professionnelle des jeunes et des femmes ; renforcement des capacités des élus et des cadres.

Les places vodùn structurent le tissu urbain de Porto-Novo et sont pour les habitants des lieux essentiels de cohésion sociale à travers les pratiques culturelles et cérémonies traditionnelles qui s'y déroulent, mais aussi parce qu'elles centralisent au quotidien les relations de proximité de tout un quartier : activités économiques informelles, jeux, palabres, fêtes familiales, etc.

Fondée sur une démarche participative et inclusive, le projet « Éclotions urbaines » associe, de sa conception à sa réalisation, les communautés familiales des places, les habitants du quartier, les artisans et les artistes de la ville, réunis et pilotés par le Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo. Chaque année, la rénovation totale ou partielle d'une place est engagée. Tout est réalisé par les artisans et artistes locaux, en fonction de leurs savoir-faire.

Au-delà de la confortation du commerce local sur ces places, notamment tenu par des femmes, une association de gestions des places a été créée. Elle emploie une femme qui s'occupe de la vente d'eau (installation d'une borne fontaine d'eau potable), de la commercialisation de visites guidées et de catalogues touristiques ainsi que de la gestion de l'équipe des guides locaux.

Le projet « Eclotions urbaines » implique également tout un réseau d'artistes plasticiens Porto-Noviens qui assurent entre autre une mission de médiation essentielle à la démarche.

Ce patrimoine vodùn est également valorisé via un ensemble d'outils réalisés dans le cadre d'ateliers multimédias : documents graphiques, site web, réseaux sociaux, catalogues des expositions, film sur la réhabilitation d'une place, immersions photographiques interactives à 360° sur internet.

Un centre de formation aux technologies multimédias a été créé au sein du Centre Culturel Ouadada de Porto-Novo dans le cadre de partenariats précédents. S'appuyant notamment sur l'association cergypontoise « Incite formation », les premiers projets informatiques et multimédia ont démarré en 2008. Ces projets ont donné lieu à la création d'un chantier école informatique à Porto-Novo : 15 jeunes Porto-Noviens et 7 Cergypontains ont ainsi suivi la formation de 9 mois organisée par Incite au Bénin (6 mois d'enseignement et 3 mois de stage professionnel). Un schéma directeur informatique a été élaboré, un site Internet créé pour le Centre culturel de Porto-Novo, des ordinateurs construits pour les centres de santé et une plateforme d'e-learning réalisés pour la mairie.

Le projet s'est illustré par un excellent retour à l'emploi des jeunes cergypontains partis se former à Porto-Novo et a permis aux jeunes Porto-Noviens d'acquiescer les outils pour créer leur propre société de services informatiques ou d'être embauchés par une société.

Financement

Montant total du projet «valorisation multimédia» : 140 000 euros, répartis de la manière suivante :

- La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (40%)
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (40%)
- L'association « Incite formation » (11%)
- La ligue de l'enseignement (5%)
- L'association Ouadada Bénin (3%)
- La ville de Porto-Novo (1%).

CONTACT :

Rose Marie Saint-Germès, conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, CA de Cergy-Pontoise.

Luc Raimbault, directeur Relations Internationales et Tourisme, CA de Cergy-Pontoise, luc.raimbault@cergypontoise.fr

DÉNICHÉ POUR VOUS

Structuration d'une offre d'accompagnement des projets ESS

Coopération Région Nouvelle-Aquitaine / Région du Plateau Central (Burkina Faso)

Mots-clés :
Coopération internationale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

La Région Nouvelle-Aquitaine est engagée dans une coopération avec la Région du Plateau Central au Burkina Faso qui comporte une dimension ESS. Elle soutient ainsi : un partenariat de la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) pour la structuration d'une offre d'accompagnement des projets locaux d'ESS ; la création d'une plateforme régionale de prêts à taux 0 sans garanties, sur le modèle des plateformes initiatives en France ; le soutien à des groupements communautaires, comme une coopérative laitière de femmes. Pour ces projets, la Région fait participer des acteurs néo-aquitains, comme la CRESS, une plateforme initiative et une association de solidarité internationale.

En ce qui concerne la structuration d'une offre d'accompagnement des projets locaux d'ESS, la Région a sollicité la CRESS après avoir identifié des potentiels de coopération avec le réseau burkinabé REZAS (organisations de la société civile). La CRESS Nouvelle Aquitaine s'est elle-même rapprochée du Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) SoCoopération.

En 2018, le projet de coopération vise à :

- Développer l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS du plateau central et les acteurs néo-aquitains,
- Donner à voir les dynamiques ESS mondiales et donner les clés de lecture pour faciliter l'acculturation à l'ESS des acteurs du Burkina Faso,

• Construire les premiers éléments d'un plan d'action pour développer une coopération pérenne sur l'ESS entre le Plateau Central et la Nouvelle-Aquitaine.

Une première phase d'interconnaissance et d'identification de valeurs communes (le terme « Economie Sociale et Solidaire » est totalement absent de la sémantique au Burkina Faso) a permis à la CRESS de confirmer le RÉZAS (Réseau Zoodo Action Solidarité) comme pilier de l'action de coopération. Le RÉZAS a pour ambition de structurer des organisations à but non lucratif (Organisations de la Société Civile (OSC) au Burkina Faso) ayant une gouvernance collective.

Cette phase a permis d'axer la coopération vers la valorisation des valeurs et pratiques de l'ESS comme leviers de développement territorial durable auprès des pouvoirs publics et d'identifier la nécessité de travailler également sur la gouvernance des structures. Côté CRESS, cette coopération rencontre la volonté de se confronter à d'autres réalités d'ESS et de réinterroger les valeurs portées par les acteurs de l'ESS néo-aquitains et la manière dont ils les incarnent.

Une première rencontre d'interconnaissance a eu lieu lors du GSEF2018 à Bilbao (forum international de l'ESS) durant lequel une cinquantaine de structures néo-aquitaines étaient présentes. A cette occasion, un temps d'échange a été co-organisé par So Coopération et la CRESS sur la thématique « coopération internationale et ESS » et les différents partenaires ont pu travailler à l'élaboration d'éléments de plaidoyer sur la thématique de « l'apport de l'ESS dans le développement territorial ».



Avec le soutien de



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

La découverte de pratiques inspirantes

Coopération décentralisée entre
Rennes et Longueuil (Québec)

Mots-clés :
Coopération internationale,
innovation sociale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

En 2011, une délégation de dirigeants ESS, parmi lesquels Emmanuelle Rousset, a participé au Forum international de l'ESS (FIESS) organisé à Montréal. La délégation y a repéré les Coopératives Jeunesses de Services (CJS) et a ramené cette pratique à Rennes. S'en est suivi un échange de savoir-faire entre le Québec et la Bretagne sur ce sujet.

Un échange est prévu en 2016 entre Rennes et Longueuil autour de la thématique : «Entrepreneuriat collectif dans les quartiers dévalorisés et clauses sociales : Leviers de développement des collectivités» financé par le fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Une première délégation (élu.e.s et agents de la collectivité de Rennes, professionnels de l'ESS et un habitant) s'est déplacée à Longueuil pour visiter les initiatives de «revitalisation urbaine» et avoir un échange de bonnes pratiques avec les acteurs locaux. Au-delà de visites d'observation, l'objectif visé est le transfert d'outils, de méthodologies et d'expériences. Là-bas l'équipe française dénêche une dizaine d'initiatives ESS qu'elle souhaite implanter sur Rennes :

- **Sanstropol Roulant** : association qui fournit des produits alimentaires aux personnes à mobilité réduite ou âgées et crée de l'emploi. Les repas livrés à domicile à vélo sont issus de produits d'une ferme gérée par l'association.
- **COOP d'habitation** : coopérative de logements à prix abordables en gestion collective démocratique. Les membres sont à la fois locataires individuellement de leur logement et propriétaires collectivement des immeubles.
- **Solutions Saveurs** : organisme communautaire à but non lucratif intervenant auprès des personnes en situation de précarité alimentaire, d'isolement ou de pauvreté.
- **Accorderie** : un concept solidaire qui permet à chaque habitant d'offrir un service sur la base de savoir faire sans aucune contrepartie (Cf fiche «Déniché pour vous» n°44).
- **Dose Culture** : entreprise économique sociale et solidaire qui enlève les tags non autorisés, fait la promotion du street art et soutient des artistes.
- **La Remise** : bibliothèque d'outils sous forme de coopérative de solidarité à but non lucratif.
- **La Croisée** : projet autour de jardins partagés.

- **La revitalisation urbaine intégrée** : politique québécoise de développement local dans son quartier.
- **Le capital patient** : un outil québécois de financement de l'économie sociale.

La Ville de Rennes a créé et diffusé des fiches présentant les initiatives pour promouvoir l'implantation de l'ESS sur le territoire et prouver que l'ESS est un facteur de réussite économique et humaine. Chaque fiche présente l'initiative et synthétise les idées clés à importer pour s'inspirer, etc.

Cet échange n'en est pas resté au stade de repérage, un projet de restauration traiteur «**Le Bon MauRepas**» sur les principes croisés de Solution Saveurs et des Coopératives Jeunesses de Service a été mis en place dans le quartier de Maurepas à Rennes.

Quelques mois plus tard une délégation de Longueuil s'est rendue à Rennes et cette fois-ci l'échange a porté sur les **clauses sociales** pour promouvoir l'ESS dans la commande publique.

Une première convention de coopération décentralisée officielle est alors signée. Aujourd'hui des liens durables se sont forgés, les techniciens des deux collectivités sont en contact pour échanger sur leurs pratiques respectives.

Cette coopération a infusé, et en 2019, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Gâtineau (Québec) développent une coopération autour des modèles et outils d'accompagnement aux entreprises d'ESS, dans le cadre du projet de mise en place et de développement de l'incubateur en économie sociale de l'Outaouais.

Financement

Les échanges entre Longueuil et Rennes représentent un budget total de 50 000 euros en 2016, financés à 50% par le fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée et à 47% par les collectivités impliquées : Agglomération de Longueuil, Ville de Rennes et Rennes Métropole et 3% par les acteurs de l'ESS impliqués.

CONTACT: Emmanuelle Rousset,
élue à la Ville de Rennes et vice-présidente en charge de l'ESS et de la Politique de la ville au Département d'Ille-et-Vilaine, e.rousset@ille-et-vilaine.fr

La délégation burkinabé a ensuite rencontré différentes structures en Nouvelle-Aquitaine, parmi lesquelles : le PTCE Sud Aquitaine, un laboratoire permanent générateur d'initiatives d'innovation sociale et la coopérative des cultivateurs de Haricots Mais du Béarn.

La délégation burkinabé a également participé à la journée Eductour (sensibilisation des jeunes à l'ESS) au lycée Louis Barthou de Pau.

Un film, réalisé par la télévision locale Aldudarrak Bidéo, sous statut coopératif, rend compte de cet échange : <https://www.youtube.com/watch?v=5Sj2vZE7JDo>

Perspectives du projet

Cet échange a acté l'intérêt réciproque d'entamer un travail de long terme. Pour engager ce travail la CRESS Nouvelle Aquitaine et So Coopération accueillent un stagiaire mutualisé pendant 6 mois. La CRESS et le REZAS se sont donné comme perspectives :

- Etablissement d'un projet sur 2 ans avec la volonté de travailler sur 4 thématiques : agriculture, logement des jeunes, accompagnement à la création d'activité et éducation. Pour chacune de ces thématiques, l'enjeu sera pour le REZAS et pour la CRESS de mobiliser leurs adhérents agissant sur ces thématiques et de les amener à échanger en vue de mener des actions de coopération.
- Accueil de jeunes (stagiaires et services civiques) dans chacune des deux organisations afin de travailler à l'avancée du projet.
- Organisation à l'été 2019 d'un forum ESS sur le Plateau Central pour valoriser les initiatives du territoire (rôle de plaidoyer) et donner envie de conduire des projets de coopérations internationales.

- Travail de plaidoyer commun en vue des élections locales de 2021 au Burkina Faso : comment les collectivités peuvent prendre en compte la dimension ESS dans leurs politiques publiques ?
- Echanges entre élu.e.s locaux.
- Travail sur un document statistique type panorama de l'ESS.

Rôle des collectivités locales

La Région Nouvelle Aquitaine est maître d'ouvrage de la coopération et mobilise l'expertise utile au développement de projets locaux (en Nouvelle Aquitaine et au Burkina Faso).

Financement

Sur l'année 2018, le projet de coopération entre la CRESS Nouvelle Aquitaine et le REZAS représente un budget de 25 000 euros financé à hauteur de 10 000 euros par la Région Nouvelle-Aquitaine.

CONTACT:

Sylvain DAVILA,
Pôle Europe-International de la Région
Nouvelle-Aquitaine
sylvain.davila@nouvelle-aquitaine.fr

Benjamin COLY et Alexandra DUVAL
CRESS Nouvelle Aquitaine
b.coly@cress-na.org
a.duval@cress-na.org



Avec le
soutien de



Avec le
soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Compétences pour demain de Solidarité Laïque

Mots-clés :
**Coopération internationale,
innovation sociale, jeunesse**



Juin 2019

Origine et présentation de l'initiative

Solidarité Laïque est un collectif de 52 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale et solidaire. Depuis 1956, l'association lutte contre les exclusions et améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Pour Solidarité Laïque, l'éducation est non seulement un droit fondamental mais la clé de l'émancipation individuelle, du développement social, culturel et économique. Solidarité Laïque agit dans une vingtaine de pays dont la France.

Dans chaque pays ou région où elle intervient, Solidarité Laïque fédère des centaines d'acteurs liés au monde de l'éducation. Visant des changements sociétaux pérennes, l'action de Solidarité Laïque se caractérise par la réciprocité dans les actions ici et là-bas, un appui technique et humain sur le terrain, des projets co-construits avec des partenaires locaux. Solidarité Laïque encourage les relations des acteurs de la société civile avec les autorités locales et met en place des espaces de concertation.

Compétences pour demain

Compétences pour demain est un programme de Solidarité Laïque, porté en partenariat avec Aide et Action, qui vise à soutenir les initiatives des jeunes en faveur des changements socioéconomiques des zones périphériques des grandes villes de pays de l'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso ; Bénin ; Côte d'Ivoire ; Guinée ; Mali ; Sénégal.

Ce programme s'articule en deux axes principaux : l'employabilité des jeunes et leur engagement pour les transformations socioéconomiques dans les zones périurbaines des grandes villes.

D'une durée de 3 ans, le programme ambitieux de concerner au moins 6500 jeunes âgés de 16 à 35 ans, dont au moins 52% de filles sont directement bénéficiaires du projet.

Les partenaires du programme

Altercarto – les Mondes de la terre ; La Manufacture Coopérative ; le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire. Et de nombreux partenaires locaux : des réseaux RODEB ; RADEB ; CODE-CI ; Eduq Plus Mali ; CNDREAO ; des équipes de chercheurs et

d'experts de la recherche-action au niveau local ; des ministères sectoriels en charge de la jeunesse, de la femme, de l'emploi, de la formation professionnelle ; des collectivités territoriales.

En s'appuyant sur ces partenariats, et à partir de diagnostics participatifs situationnels, le programme Compétences pour demain vise l'installation de laboratoires d'Innovations Sociales, LABIS, et leur inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international.

L'activité des LABIS s'articulera autour de 2 axes

- Renforcer l'employabilité et la capacité à l'auto-emploi des jeunes : renforcer les compétences des jeunes à l'auto-entreprenariat ; dispositif de mentoring et d'incubation de projets ; dispositifs d'accès au financement ; pôle d'insertion professionnelle adapté aux profils des jeunes, incluant la maîtrise et l'utilisation des outils numériques.
- Renforcer l'engagement citoyen des jeunes en lien avec d'autres acteurs locaux en faveur de changements socioéconomiques sur leur territoire : constituer et mettre en capacité des groupes de jeunes/volontaires de proximité ; structurer un cadre de dialogue et créer une coalition des acteurs locaux sous l'impulsion des jeunes ; accompagner les projets de la coalition.

En parallèle, une recherche-action est menée sur l'ensemble du programme sur ces thématiques. Le programme vise également à faire évoluer les politiques publiques menées par les collectivités locales en la matière.

Rôle des collectivités locales

L'implication des collectivités locales est déterminante pour la pérennité des projets et le fonctionnement des LABIS. L'appropriation de la démarche du projet dans leur politique de jeunesse est également nécessaire pour construire un espace de concertation, impulser une vision commune de changement et réaliser des projets communs.

CONTACT :

Guilhem ARNAL & Pascal KOUAME,
directeurs opérationnels,
garnal@solidarite-laique.org
pkouame@solidarite-laique.org



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Lutte contre l'insécurité alimentaire

Coopération décentralisée Ile-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)

Mots-clés :
**Coopération internationale,
alimentation durable**

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Depuis 30 ans le Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine mène une coopération décentralisée avec le Conseil régional de Mopti au Mali, dans les domaines de la filière laitière, des énergies renouvelables et de l'appui institutionnel. Un quatrième axe, concernant la mobilisation de la société civile au Mali et en Ile-et-Vilaine, est confié à l'Association Ile-et-Vilaine Mopti (AIVM). L'AIVM est chargée, au titre de la coopération, de la mobilisation de la société civile et de l'organisation de la formation des associations et des coopératives dans la Région de Mopti au travers d'une subvention annuelle (15 000 euros) versée par le Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine.

De nombreux acteurs sont impliqués dans le partenariat : 9 associations fédérées au sein de l'AIVM, des écoles et des communes d'Ile-et-Vilaine (Mairie de Rennes et Mairie de l'Hermitage), mais aussi des villages et des associations de la Région de Mopti. Une équipe de 7 salariés recrutés par l'AIVM a pour mission d'organiser et de suivre le bon déroulé de la coopération au Mali et de faire le lien entre les différents villages et l'AIVM.

L'AIVM, en lien avec les associations qu'elle fédère, porte un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la Région de Mopti, qui consiste essentiellement au renforcement des capacités des exploitants organisés en coopératives. L'agriculture malienne est de façon générale organisée en coopératives ou en comités de gestion, formes d'organisation dont les acteurs de l'ESS pourraient s'inspirer. Le renforcement des capacités prend forme grâce à des sessions de formation organisées par les associations membres de l'AIVM sur les connaissances et techniques nécessaires à la production maraîchère : assolement et rotation des cultures, bonne utilisation des intrants, protection des sols, conservation des légumes et gouvernance associative. Les formations portent aussi sur la structuration sous statuts associatifs de groupes informels de femmes maraîchères afin de leur permettre d'évoluer vers la formalisation de structures avec un cadre juridique plus performant.

Ce projet permet une amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire des bénéficiaires mais aussi le développement d'une économie prospère, locale et durable. Ce projet est aussi l'occasion pour les maraîchers maliens et français de mutualiser leurs bonnes pratiques.

L'AIVM organise également des événements en Ile-et-Vilaine afin de sensibiliser la population française aux questions de solidarité internationale et d'interculturalité. Depuis 2012, l'AIVM accueille un volontaire malien tous les deux ans pour des missions de 10 mois pendant lesquelles ils assurent des animations en établissements scolaires sur le département.

Du fait de la relation de longue date entre le département d'Ile-et-Vilaine et la région du Mopti, un dialogue ouvert et fluide s'est installé entre les deux collectivités. Le vrai levier de cette coopération est l'ensemble des acteurs qui prennent part à cet échange (associations et collectivités). La situation politique actuelle au Mali est cependant un problème pour le bon déroulement des projets.

Les apports de cette coopération se font ressentir au Mali grâce à l'apport financier pour le développement des projets et l'échange horizontal des bonnes pratiques. L'Ile-et-Vilaine retire elle aussi beaucoup de cet échange : un nouveau regard sur la gestion du travail grâce au partage d'expériences avec les organisations maliennes et l'apprentissage de nouvelles techniques de maraîchage.

CONTACT :

Sébastien LEFEUVRE,
chargé de mission coopération décentralisée
Ile-et-Vilaine / Région de Mopti (Mali)
Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine
sebastien.lefeuvre@ile-et-vilaine.fr

Alain DIULEIN,
président de l'AIVM
alain.diulein@laposte.net



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Développement de l'artisanat, du tourisme solidaire et des activités sportives

Coopération décentralisée Grenoble / Bethléem (Palestine)

Mots-clés :
**Coopération internationale,
commerce équitable**

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Grenoble et Bethléem (Palestine), l'association Solidarité avec les Groupes d'Artisans Palestiniens (SGAP) a été créée. Il s'agit de promouvoir auprès des Palestiniens et des touristes étrangers le patrimoine artisanal local et de soutenir son économie. Les activités de l'association sont définies selon trois axes de travail : l'artisanat, le tourisme solidaire et le sport.

En 2009, SGAP est invitée à la conférence de Zababdeh sur le commerce équitable. Le Bethlehem Fair Trade Artisans (BFTA) est créée et Grenoble participe activement à son développement grâce à son financement et l'aide à la structuration des filières. BFTA est une ONG à but non lucratif, qui œuvre pour développer le commerce équitable en Palestine et relie les producteurs palestiniens aux marchés mondiaux du commerce équitable. Des liens étroits se tissent alors entre SGAP et BFTA. Ces liens apportent un nouveau dynamisme à l'association et ouvrent des perspectives plus importantes en matière de réseau et de communication.

Dans le cadre du développement de l'artisanat palestinien et de sa commercialisation équitable, SGAP accorde une place importante à la structuration du réseau d'artisans et à la qualité des produits. L'association travaille d'une part à élargir le réseau de vente des produits en France (par exemple sur les marchés de Noël de Grenoble), et participe d'autre part à la mise en réseau d'artisans en Palestine.

Grâce à l'adhésion de nouveaux partenaires tels que CCFD-Terre solidaire, une boutique équitable de produits frais a été créée afin de soutenir les fermiers palestiniens isolés.

A travers la commercialisation de l'artisanat palestinien, une prise de conscience sur la richesse culturelle palestinienne est de plus en plus perceptible au sein de la société française.

Dans le cadre de son implication dans le tourisme solidaire, SGAP invite les touristes en voyage en Palestine à rencontrer et visiter les ateliers et coopératives partenaires. Elle favorise ainsi des échanges culturels importants pour la connaissance réciproque. De plus ces voyages contribuent au développement de l'économie solidaire du pays (hébergement, guides locaux, transports...).

Grenoble soutient également depuis son démarrage un autre projet autour du tourisme solidaire : Les Sentiers d'Abraham, mis en œuvre par les ONG Tetrakty et AFRAT et soutenus par l'AFD. Ce projet structurant permet aussi le développement de l'accueil chez l'habitant et la valorisation des produits locaux.

Sous l'impulsion de la Ville de Grenoble, et l'appui du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (via l'appel à projet franco-palestinien pour la coopération décentralisée), l'association SGAP travaille depuis quelques années à permettre aux palestiniens de mieux appréhender leur propre territoire par la structuration d'activités sportives de pleine nature : randonnées, escalades...

Les freins de ce projet sont essentiellement d'ordre politique, en effet ces filières locales sont surtaxées aux check-point de la frontière et l'autorité locale exclue certains de ces artisans des trajets touristiques. Mais globalement le bilan de cet échange est positif et aujourd'hui ce n'est plus la Ville de Grenoble et le SGAP qui viennent en aide au BFTA mais ce sont des membres du BFTA qui viennent à Grenoble pour partager leurs expériences et former des partenaires de l'ESS à Grenoble et à Sfax (Tunisie), autre ville jumelle de Grenoble.

CONTACT: Eric RECOURA

directeur de l'action internationale et européenne
Ville de Grenoble
eric.recoura@grenoble.fr

DÉNICHÉ POUR VOUS

Les coopérations interméditerranéennes de la Région Occitanie pour le développement de l'ESS

Mots-clés :
Coopération internationale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

La Région Occitanie et le Maroc travaillent en coopération depuis des années sur les champs de la culture, du développement économique et de la formation professionnelle. La Région Occitanie porte également un programme de formation des élus et cadres de trois régions du Maroc, cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Dans ce cadre, une lettre d'intention a été signée en 2017 avec la Région de l'Oriental, avec un axe dédié au développement de l'économie sociale et solidaire.

Celui-ci se décline en trois priorités thématiques :

- Offre d'accompagnement à la création, au développement et au changement d'échelle des coopératives,
- Formation en entrepreneuriat social pour les publics jeunes,
- Renforcement des capacités des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : modes de gouvernance, de financement et de gestion pour les opérateurs et les collectivités.

Dès 2019, des actions sont menées : la Région Occitanie participe au Salon Régional de l'ESS à Oujda, tandis que le Conseil régional de l'Oriental participe aux Rencontres Internationales de l'Innovation Sociale à Montpellier. Le plan d'actions de cette coopération prévoit également des échanges d'expériences sur l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et solidaire (Pôle REALIS et Union Régionale des Sociétés Coopératives en Occitanie, Maison de l'ESS du Conseil régional de l'Oriental, etc.) dans la perspective de la création d'une pépinière dédiée à l'ESS à Oujda.

Pour favoriser les coopérations, un poste de chargé des relations européennes et internationales a été développé au sein du service ESS de la direction de l'économie et de l'innovation de la Région Occitanie.

La Commission Interméditerranéenne

La Région Occitanie est également membre de la Commission Interméditerranéenne (CIM) de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), qui rassemble 45 Régions du nord et du sud de la Méditerranée. La CIM mène un travail de lobby auprès des institutions européennes et s'engage dans des actions et projets de coopérations aux côtés de ses membres.

La Région Occitanie co-préside le groupe de travail « Cohésion économique et sociale » de la CIM, aux côtés de la Région italienne du Lazio. La Région Occitanie s'attache plus particulièrement à la question de l'ESS en Méditerranée, tandis que le Lazio porte les sujets liés au tourisme durable et à la jeunesse. Pour la période 2019/2020, le Groupe de Travail se donne pour objectifs de :

- Déterminer un positionnement des Régions méditerranéennes de la CIM sur une définition ou des spécificités communes de l'ESS, au regard des politiques de l'Union européenne ;
- Faire valoir le rôle et l'action des Régions méditerranéennes en matière de développement de l'ESS et de soutien à l'innovation sociale dans les territoires ;
- Créer des synergies entre les acteurs de l'ESS des territoires et lier des alliances stratégiques avec des partenaires externes (rencontres sur le programme Erasmus Jeunes Entrepreneurs pour favoriser les échanges entre entrepreneurs ESS en 2019) ;
- Capter des opportunités de financements dans la perspective de concrétiser un projet de coopération sur l'ESS en Méditerranée ;
- Partager des informations d'intérêt sur l'ESS avec les membres de la CIM.

CONTACT: Clémence VIDAL

Chargée de mission Service ESS - Région Occitanie
clemence.vidal@laregion.fr

Site de la commission interméditerranéenne :
<https://cpmr-intermed.org/fr>



Avec le soutien de



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Amélioration du cadre de vie des habitants via le dialogue social

Coopérations «DANK» entre Dschang, Amaga, Nantes, Kindia

Mots-clés :
Coopération internationale,
gestion des déchets,
transition énergétique

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Nantes Métropole a mené d'octobre 2012 à novembre 2017 un projet intitulé «DANK» avec les Communes de Dschang (Cameroun), de Kindia (Guinée), et l'Association des Maires de la Grand' Anse (Haïti). Le projet s'inscrivait dans une volonté commune d'améliorer le cadre de vie des habitants par l'émergence de politiques publiques d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, de gestion des déchets et des risques sanitaires et naturels (inondations et épidémies liées à l'eau), en partant du dialogue social (entre la société civile et les acteurs institutionnels de chaque territoire).

Dans le cadre du projet DANK, des structures ESS nantaises, partenaires des actions de coopération de Nantes Métropole, ont contribué à l'élaboration des projets, partagé leurs expériences et savoir-faire avec les collectivités partenaires. Elles ont un rôle d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage des deux villes pendant la mise en œuvre et sont défrayées pour cela (accueil à Nantes de délégations, missions de suivi et accompagnement technique).

L'association **Compostri**, impliquée à Nantes Métropole pour le développement du compostage partagé, a accompagné les collectivités étrangères dans la mise en place de leurs systèmes de gestion des déchets et de tri. Plusieurs GIE (groupement d'intérêt économique) ont été créés à Kindia et à Dschang. A Kindia ils collectent les déchets des ménages abonnés, puis les trient, les compostent et enfin

vendent ce même compost. A Dschang, les GIE créés se chargent soit de la précollecte chez l'habitant, soit de l'activité de production et vente de compost. En transformant le déchet en activité économique, les métiers liés aux déchets sont aussi revalorisés.

Compostri est désormais impliquée dans la mise en relation de quartiers et d'écoles compostant leurs déchets.

Par ailleurs, dans le cadre de cette coopération, la ville de Dschang développe une activité de production et de vente d'énergie provenant de micro-turbines hydroélectriques et bénéficie pour cela du soutien technique de la délégation Pays de la Loire de l'ONG **Electriciens Sans Frontières** (analyse technique des études et des marchés de travaux et d'équipement de microcentrales hydroélectriques). L'objectif visé est le développement d'activités commerciales et notamment de petits commerces, dont le développement était mis à mal par l'absence d'une énergie fiable.

Ce projet a aussi eu un impact à dimension ESS sur le territoire de Nantes Métropole : les fèves de cacao de Grand' Anse sont importées en circuit court et équitables puis transformées par le chocolatier nantais **Choc-Hola**. Les produits Haïtiens et Camerounais bénéficient de la promotion de la plateforme nantaise de consommation en circuit court «**Saveurs Détonnantes**».

CONTACT: Antoine LONGET,
Mission solidarités et coopérations
internationales à Nantes Métropole
antoine.longet@nantesmetropole.fr

DÉNICHÉ POUR VOUS

Les partenariats acteurs / collectivités au coeur de la Coopération Région Normandie / Gouvernorat de Médenine (Tunisie)

Mots-clés :

Coopération internationale,
alimentation durable,
tourisme solidaire

Juin 2019

Origine et présentation de l'initiative

En 2016, la Région Normandie et le Gouvernorat de Médenine entament un projet de coopération, puis un accord de partenariat est signé en 2018 autour de 6 axes : décentralisation et gouvernance locale ; agroalimentaire ; pêche ; énergie & environnement ; tourisme & formation ; et ESS.

A long terme, l'axe ESS de la coopération vise à encourager, soutenir et favoriser le dialogue entre la société civile et l'administration locale, notamment par la valorisation des projets de la société civile et le soutien à leur essaimage avec l'appui des autorités locales. Il vise l'instauration d'activités agricoles et touristiques durables dans diverses zones de Médenine (rurales ou touristiques).

Un des axes porte sur le développement de l'autosuffisance alimentaire du village de Dkhila. Cette action se traduit par la formation de 2 formateurs-rices dans le village de Dkhila par l'écodomaine du Londel (Normandie) aux techniques du maraichage bio, de la permaculture et de l'agroécologie en zones arides. Cette action permet également l'approfondissement de l'expertise de l'éco-domaine de Londel sur les régions arides et le renforcement de leurs compétences en termes de formation. L'action se formalise aussi par la formation de 50 femmes sans emplois habitantes de Dkhila aux techniques du maraichage bio et de l'agro écologie. Les actions menées s'appuient sur la ferme associative de Dkhila et permettent de démontrer la pertinence de ce modèle pour l'autosuffisance alimentaire et comme vecteur d'émancipation des habitants.e.s.

Un autre axe du projet porte sur le développement du tourisme social et solidaire via la mise à disposition, l'information et la sensibilisation du public touristique et local au patrimoine matériel et immatériel de Djerba et au principe du tourisme solidaire et durable

(réalisation de livres, cartes et guides sur le patrimoine de Djerba). Dans ce cadre, l'association normande des Amis du printemps arabe et de la Tunisie (APAT) soutient le projet porté par l'association Djerba insolite, association de jeunes diplômés qui construisent leur projet dans une approche d'économie solidaire. Le partenariat entre ces deux structures remonte à 2012 et est préalable à la coopération entre les deux régions, ces deux structures sont inscrites dans une dynamique de partage de connaissance et de bonnes pratiques sur le long terme.

Chacun des axes de cette coopération décentralisée est porté au niveau technique par des partenaires normands et tunisiens, assurant une viabilité technique au projet global. Les projets de la coopération décentralisée sont co-construits avec le Gouvernorat de Médenine et les acteurs du territoire. Ils s'inscrivent dans les documents stratégiques de développement régionaux. L'approche adoptée pour la définition des projets de coopération, impliquant systématiquement des acteurs de Médenine et de Normandie, publics, privés et associatifs garantie une viabilité sociale, environnementale et culturelle aux projets développés.

Financement

Le budget global du projet est de 45000 euros dont 28 000 euros de la Région Normandie, 15 000 euros du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et 2000 euros du Gouvernorat de Médenine sur l'année 2018/2019.

CONTACT:

Lou Satre, chargée de mission coopérations
internationales, Région Normandie
lou.satre@normandie.fr

Annie Berger, présidente de l'APAT
aetjberger@laposte.net



Avec le soutien de



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Labellisation bio et équitable de la filière du thé Shan

Coopération entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la province de Yen Bai (Vietnam)

Mots-clés :
Coopération internationale,
commerce équitable

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

La coopération entre le département du Val-de-Marne et la province de Yen Bai remonte à 1995 et a débuté sur des questions de santé et d'hygiène puis d'assainissement de l'eau. En 2013 une convention cadre de partenariat de 6 ans est signée, elle porte sur différents axes: l'eau, l'environnement, la santé, l'agriculture, le développement économique, le tourisme et la culture. Dans le cadre de l'axe « agriculture et développement économique », la convention prévoit de travailler sur l'émergence d'une filière labellisée pour le thé Shan.

Cette action vise la préservation du patrimoine naturel et culturel des théiers centenaires dans le district de Van Chan et plus particulièrement dans la commune de Suoi Giang, zone peuplée par la minorité ethnique H'mong, population très pauvre qui ne jouit pas pleinement de sa production.

Une étude a d'abord été réalisée par une agronome spécialiste du thé pour étudier la qualité et les potentiels débouchés du thé Shan, sachant que le thé vietnamien est victime d'une image négative et est peu adapté aux goûts européens. L'étude finalisée en 2015 estime qu'il existe des débouchés positifs dans les structures de commerces équitables (contacts pris avec Artisans du Monde, jardins de Gaia, Scop-Ti, etc.).

En parallèle, un projet financé par l'AFD et l'association vietnamienne du Thé (Vitas) vise le développement de la filière du thé Shan dans 5 régions du Vietnam. Ce projet a conforté le projet de coopération entre le Val-de-Marne et la province de Yen Bai.

La première étape a consisté en l'appui aux producteurs H'mong pour se constituer en coopérative. La coopérative a été créée en 2018 et rassemble 400 producteurs.

Le projet vise également l'amélioration des conditions de vie des producteurs : une somme allouée à la coopérative est répartie et fléchée selon leurs volontés.

Le projet est actuellement en phase de développement de la certification bio avant de travailler sur la certification commerce équitable (formations aux processus de production et gestion en conformité avec les labels, appui technique et financier pour la production et la gestion des parcelles de thé répondant aux normes de production agricole biologique, appui à la demande certification, etc.).

A ce stade, le projet de coopération rencontre quelques obstacles liés à la difficulté d'obtention du label bio qui suppose des démarches de gestion et de traçabilité difficiles à mettre en œuvre pour certains producteurs et par l'arrivée d'une nouvelle entreprise étrangère qui s'empare du marché.

Le Conseil départemental du Val-de-Marne pointe les difficultés à poursuivre un projet dont la dynamique partenariale est sans doute trop faible : la coordination est portée par la province de Yen Bai et le Département du Val-de-Marne s'appuie sur un facilitateur sur place pour l'ensemble de ses projets mais la coopération souffre de l'absence d'acteurs de la filière économique du thé et du commerce équitable impliqués.

Financement

Budget de 150 000 euros financé à hauteur de 70 000 euros par le comité populaire de la province de Yen Bai et à hauteur de 85 000 euros par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

CONTACT:
Anne Laure Jullian
chargée de projet relations internationales
anne-laure.jullian@vademarne.fr

DÉNICHÉ POUR VOUS

Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes

Coopération entre le Sicoval, Gandon et Ndièbiene Gandiol (Sénégal)

Mots-clés :
Coopération internationale

Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Une coopération entre la communauté d'agglomération du Sicoval et les communes de Gandon et Ndièbiene Gandiol dans la région de St Louis du Sénégal a été initiée en 2004. Celle-ci s'articule notamment autour de : l'appui institutionnel aux communes, l'aménagement de l'espace, l'accès universel à l'eau et le soutien aux producteurs agricoles locaux. Gérée de collectivité à collectivité, cette coopération s'appuie sur une co-maîtrise d'ouvrage et une co-maîtrise d'œuvre. Des volontaires en SVI et services civiques du SICOVAL assurent le suivi et l'animation sur place de la coopération entre les collectivités en lien avec les élus et techniciens locaux.

Dans ce cadre, un projet de reboisement de parcelles en vue de leur exploitation maraîchère par des coopératives de femmes a été développé à partir de 2008. Celui-ci vise à :

- lutter contre la désertification par des opérations de reboisement
- renforcer la production locale de fruits et légumes
- permettre à des groupes de femmes d'avoir une activité et un revenu pour la famille.

La commune met à disposition d'une coopérative de femmes un premier demi-hectare de terrain à proximité de leur village. Cette parcelle est ensuite aménagée (clôture et puits).

Le groupe de femmes se constitue en coopérative. Elles sont formées par un technicien agricole des services de l'Etat qui assure par ailleurs le suivi technique. La coopérative de femmes prend ensuite en charge l'exploitation de la parcelle sachant que deux ou trois ans sont nécessaires avant une production fruitière. Les productions sont ensuite réparties, utilisées par les familles ou vendues sur les marchés locaux.

Huit parcelles ont été réalisées depuis 2008, trois d'entre elles fonctionnent, trois connaissent des difficultés et deux ne fonctionnent plus.

- Les conditions de réussite ont pu être identifiées :
- parcelle bien choisie pour ses qualités
 - puits avec une eau abondante et non salinisée
 - suivi technique régulier

- groupe de femmes dynamique et en cohésion
- clôture solide et de qualité.

La structuration en coopérative s'inscrit dans les traditions locales de tontines, groupements coopératifs et mutuels. Elle est donc perçue positivement. Malgré le volontarisme des groupes de femmes leur accompagnement est nécessaire pour les aider à surmonter les difficultés, la production fruitière et maraîchère n'arrivant qu'après plusieurs mois d'engagement.

Perspectives du projet

- Accompagner les parcelles en difficultés
- Poursuivre l'implantation de nouvelles parcelles dans d'autres villages
- Améliorer le choix des sites et trouver des solutions pour l'adduction en eau parfois trop aléatoire
- Réorganiser l'accompagnement technique agricole trop défaillant en s'appuyant sur des ressources humaines locales mieux rémunérées ou sur du volontariat de jeunes experts agricoles, en lien avec le lycée agricole du Sicoval.

Financement

Le coût de l'aménagement d'une parcelle est d'environ 5000 euros : réalisation de la clôture et des puits. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large de la coopération entre le Sicoval et Gandon et Ndièbiene Gandiol cofinancée par : le Sicoval, Gandon, Ndièbiene Gandiol, l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

CONTACT:
Henri Arévalo,
Conseiller communautaire, CA du Sicoval
henri.arevalo@wanadoo.fr



Avec le soutien de



Avec le soutien de



DÉNICHÉ POUR VOUS

Echanges de pratiques autour de l'entrepreneuriat social Coopération Région Centre-Val de Loire / Région Pardubice (République Tchèque)

Mots-clés :
Coopération internationale

octobre 2019



Origine et présentation de l'initiative

L'ESS représente un champ important de la politique de coopération décentralisée de la Région Centre-Val de Loire. Celle-ci est envisagée comme un échange de bonnes pratiques entre collectivités et acteurs des territoires. La coopération entre le Centre-Val de Loire et la Région tchèque de Pardubice, initiée en 2004, s'oriente depuis 2015 principalement autour de l'ESS et des échanges de pratiques autour de l'entrepreneuriat social.

Les objectifs poursuivis par les deux régions sont :

- se rencontrer via la mobilité des jeunes, des élus, des professionnels, en faisant des deux collectivités les ensembleurs de projets d'échanges entre structures sociales et autour des formations sanitaires et sociales,
- échanger des pratiques autour de l'entrepreneuriat social et des entreprises adaptées.

Depuis 2015, de nombreuses visites d'études de délégations tchèques ont eu lieu sur le territoire Centre-Val de Loire et inversement. Ces visites, co-construites avec les structures de l'ESS, visent à présenter les politiques régionales en faveur de l'ESS et l'organisation des écosystèmes sur les territoires.

Des stages d'observation ont également été organisés autour du dispositif Cap/Asso (aide au projet d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois) notamment, des affaires sociales et de la protection de l'enfance. En réciproque, des missions ont été organisées à Pardubice pour les agents et acteurs français, notamment autour de l'entrepreneuriat social, de l'insertion des travailleurs handicapés et des formations des travailleurs sociaux.

De 2017 à 2019, des échanges de volontaires en service civique international ont été organisés, les volontaires réalisent leurs missions dans des foyers de jeunes travailleurs ou dans un institut thérapeutique éducatif et pédagogique en Centre-Val de Loire et dans des associations d'appui aux populations vulnérables à Pardubice.

A chaque visite, les délégations françaises et tchèques sont composées d'élus.e.s, d'agents à l'ESS, à la coopération décentralisée, aux affaires sociales, d'acteurs locaux et de réseaux de l'ESS (CRESS, réseaux associatifs français et tchèques, structures de l'emploi adapté, ...) et de structures de formations spécialisées pour les travailleurs sociaux et/ou de l'ESS.

Pour la Région Centre-Val de Loire, les objectifs de ces échanges sont multiples :

- Echanger des pratiques entre acteurs tchèques et français de l'entrepreneuriat social ;
- Valoriser les dynamiques de réseau existant en région et accompagner la Région Pardubice à développer la mise en réseau de ses acteurs ;
- Ouvrir les acteurs ESS de la région Centre-Val de Loire à la coopération internationale ;
- Susciter des partenariats.

A l'issue de la visite d'une délégation Tchèque en Centre-Val de Loire en septembre 2019, les entrepreneurs ont renforcé leurs liens et envisagent de partager des méthodologies autour des ressources humaines et du marketing. Les partenaires tchèques seront mis en relation avec le réseau européen EUCIE (European Confederation of Inclusive Entreprises) et des entrepreneurs français seront invités à un événement sur l'entrepreneuriat social à Pardubice en 2020.

Après 4 ans d'échanges, la compréhension des deux systèmes a considérablement progressé. S'il n'y a pas de législation sur l'ESS en République tchèque, la Région Pardubice est reconnue comme région de pointe sur le soutien à l'entrepreneuriat social en étant la seule à avoir mis en place un dispositif de soutien financier aux entreprises sociales (qu'elles aient un statut associatif, coopératif ou simplement un objet visant la cohésion sociale). Ce dispositif s'est inspiré des observations réalisées en Centre-Val de Loire.

Rôle des collectivités locales

Le rôle de la Région a donc été en premier lieu d'assurer la connaissance et la compréhension mutuelle. La Région a aussi apporté son soutien financier aux projets portés par les acteurs du territoire : visite d'étude de l'École Régionale du Travail Social, accueil et envoi de jeunes en service civique international...

Au total, le coût de ces échanges représente environ 25 000 euros/an pour la Région Centre-Val de Loire.

CONTACT :

Emmanuelle Davignon Louazel
chargée de mission Coopération décentralisée
Région Centre – Val de Loire
emmanuelle.davignon@centrevallde Loire.fr

ANNEXES

Retour sur la rencontre nationale du 4 juillet 2019

Programme de la journée

9h

Accueil café

9h30

Ouverture de la journée

- **Christiane Bouchart**, présidente du RTEs
- **Rachel Bocher**, présidente de la commission Villes innovantes de l'AIMF
- **Alain Levy**, administrateur de Cités Unies France

9h45

Présentation des travaux

Par **Henri Arévalo**, vice-président du RTEs

10h

Coopération et solidarité internationales & ESS : facteur d'innovation en réciprocité sur les territoires

- **Emmanuelle Rousset**, vice-présidente du Département d'Ille-et-Vilaine et **Laurent Prieur**, référent international à Tag 35 : *les coopérations avec le Québec (Canada)*

- **Rose-Marie Saint Germès Akar**, conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée à la CA de Cergy-Pontoise : *la coopération avec Porto-Novo (Benin)*

- **Patrick Vassallo**, conseiller territorial délégué à l'ESS de Plaine-Commune et **Tobias Ndiye Mveng**, maire de Ngomedzap et président du REMCESS (Cameroun) : *initiation d'une coopération*

Animée par **Patricia Andriot**, vice-présidente du RTEs.

11h15

Les partenariats acteurs / collectivités territoriales dans les coopérations internationales

- **Annie Berger**, présidente des Amis du printemps arabe et de la Tunisie : *les coopérations Région Normandie/Gouvernorat de Médenine (Tunisie)*

- **Sylvain Davila**, chargé de mission Relations internationales de la Région Nouvelle-Aquitaine et **Benjamin Coly**, co-directeur de la CRESS Nouvelle Aquitaine : *les coopérations entre la Nouvelle-Aquitaine et le Plateau central (Burkina Faso)*

- **Aminata Diop Samb**, directrice générale du Fonds de développement et de solidarité municipal FODEM, Dakar (Sénégal)

- **Pascal Kouamé**, Solidarité Laïque – *les programmes concertés pluri-acteurs*

Animée par **Mahel Coppey**, vice-présidente du RTEs

12h30 Le regard des partenaires

- **Tony Ben Lahoucine**, président de la Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRMA)

- **Carlos De Freitas**, conseiller spécial du FMDV

13h - 14h15

Buffet sur place (pour les adhérents du RTEs et les partenaires)

14h15

Échanges avec Adama Sangare, maire de Bamako (Mali), co-président du Global Social Economy Forum (GSEF)

Animé par **Henri Arévalo**, vice-président du RTEs.

15h

Signature officielle de l'adhésion du RTEs au GSEF

15h30

Assemblée Générale du RTEs



Échanges avec Adama Sangaré, maire de Bamako (Mali) et co-président du Global Social Economy Forum (GSEF) :

Henri Arévalo, vice-président du RTES :

« Nous avons l'honneur aujourd'hui d'accueillir Adama Sangaré, maire de Bamako et co-président du GSEF. Le Mali est un pays qui rencontre actuellement de fortes difficultés sans pour autant les avoir générées et la gestion d'une grande ville comme Bamako ne doit pas être une mince affaire. Merci de venir partager avec nous votre réflexion et votre témoignage. En tant que maire de Bamako, quelle est votre vision de l'ESS et quelle place occupe-t-elle dans la politique de la ville de Bamako ? »

Adama Sangaré, maire de Bamako et co-président du Global Social Economy Forum (GSEF) :

« Nous vivons pleinement la crise, près d'1 million de personnes déplacées sont aujourd'hui à Bamako, qui représente 56% de la population active du Mali. Nous avons trouvé dans l'ESS un maintien d'équilibre et de cohésion, ce qui justifie l'inscription de l'ESS dans la politique de Bamako.

Lorsque nous avons été invités au GSEF la première fois, nous étions heureux de voir que ce que nous faisons avait du sens et que l'on peut poursuivre le combat contre le chômage, la pauvreté à travers l'ESS. Donc nous avons mis en place un plan de développement de l'ESS local : le code malien des collectivités confère aux collectivités la responsabilité du développement, et nous avons trouvé dans l'ESS un moyen de développement.

Au Mali, seuls 12% de la population est active. Il y a énormément d'activités informelles, dans de nombreux secteurs d'activité. Comment faire en sorte que cette activité informelle devienne formelle ? Nous sommes en train de le faire actuellement avec l'aide de l'Etat et du réseau des élus qui est en train de se constituer. Il y a beaucoup à faire sur l'économie informelle. Comment passer de l'entreprise informelle à une entreprise bien structurée ? Nous en sommes aux débuts, mais l'Etat nous donne des moyens pour cela. Nous avons financé plus de 100 projets de groupement de femmes, de jeunes, dans le cadre de la confection de savons, de l'agriculture autour de la ceinture de Bamako, de la

teinture... plein de projets ont vu le jour et sont en train d'être accompagnés. Une banque de solidarité a également été mise en place à Ségou, elle compte déjà 250 adhérents. Les gens sont pressés de savoir comment accéder au guichet, comment se mettre en réseau, comment avoir une résilience plus forte.

L'adhésion au GSEF permet de faire connaître la philosophie de l'ESS, et faire en sorte que les territoires et les populations soient intéressés au plus haut niveau. Nous devons travailler en synergie. Je suis heureux d'avoir l'occasion de rappeler la nécessité de se donner la main pour avoir une politique de communication plus étendue pour inviter les gouvernements locaux à nous rapprocher et développer le soutien à l'ESS. La décentralisation est la base de tout aujourd'hui, donc si les élus locaux sont en réseau, le tissu des élus locaux est renforcé et nous pouvons acquérir davantage d'outils à la disposition des populations, et donc une croissance durable. La ville de Bamako est en coopération avec de nombreuses villes : Bordeaux, Angers, Paris, Strasbourg, etc. »

Pascal Kouamé, Solidarité Laïque :

« Vous avez soulevé tout à l'heure un problème très important, du côté de l'ESS, le problème n'est pas le manque d'idée mais le financement. Vous avez créé une banque solidaire. Quelles sont les conditions d'accès ? Et quel travail, menez-vous en tant que maire avec les banques pour qu'elles puissent adapter leurs outils ? »

Adama Sangaré :

« Il faut nécessairement avoir des outils de financement, et nous devons mettre en place des guichets accessibles au plus bas de la population. La banque malienne de solidarité à Ségou a débuté avec l'inscription de 200 femmes à qui on proposait l'équivalent de 1500€. Mais la démarche d'inscription n'était pas évidente. Il a beaucoup fallu rassurer sur l'économie informelle, la confiance est un enjeu très important. J'ai voulu que Bamako double la mise, pour que des projets de 15 000 à 20 000 francs CFA puissent voir le jour. Aujourd'hui on s'interroge sur les limites de nos moyens et sur les projets qui sont développés. Le plus grand enjeu c'est la migration, faisons en sorte de retenir les gens ici, développons ici le genre de projets qui les font partir en Europe. »

Aminata Diop, directrice générale du FODEM - Dakar :

« Nous avons développé le même type d'outil au Sénégal, le fonds de développement et de solidarité municipal (le FODEM), par contre la formation pose toujours problème : 80% des entreprises meurent au bout de 2 ans, il y a donc un fort enjeu de pérennisation des entreprises. Avez-vous des outils de formation liés à cet outil de financement ? »

Adama Sangaré :

« Pour être exigible à la banque de solidarité il faut un petit apport de départ, et nous invitons les femmes à venir en groupe pour que le travail soit collectif, que la gouvernance soit tournante. Nous imposons également un contrôle mensuel. Les coopératives de femmes qui sont financées par la banque de solidarité adhèrent au Centre de formation du Canada et Bamako est en lien avec l'ONG Suisse contact (ONG) qui forme les gens aux métiers urbains. Voilà le genre d'initiatives que nous avons pour que la formation précède le financement. »

Tobias Ndije Mveng, président du REMCESS :

« J'ai envie de féliciter le courage du frère Adama qui essaie de se battre, car il est difficile de convaincre, même ses collègues, à cette nouvelle forme d'économie. Le passage de l'informel au formel est tout l'enjeu. Y a-t-il une organisation des maires, à l'instar du REMCESS, au Mali ? Est-ce en tant que Maire de Bamako ou en tant que co-président du GSEF qu'il se rend à Ségou, à 250 kms de Bamako ? Et deuxième question : quel est le rôle de l'Etat dans ce chantier ? Au Cameroun il y a une loi ESS mais nous sommes toujours dans l'attente des textes d'application, je crois qu'il est toujours nécessaire que l'Etat joue son rôle d'accompagnateur dans ce processus de soutien à l'ESS. »

Adama Sangaré :

« Cela fait 12 ans que je suis maire de Bamako et je suis membre de l'association des municipalités du Mali depuis 2007. Quand j'ai eu la coprésidence du GSEF, j'ai informé le gouvernement et organisé une réunion pour faire en sorte de diffuser la politique de soutien à l'ESS. Il y a un ministère de la solidarité au Mali, il y a des textes, l'accompagnement de l'Etat est là. Mais cela prend du temps. Cette synergie entre les pouvoirs locaux, nous devons la tisser au niveau du GSEF, de l'AIMF... Ce pouvoir ne se donne pas, il s'arrache. Les problèmes sont globaux, les défis aussi et les réponses toujours locales. »

Christiane Bouchart, présidente du RTES :

« L'enjeu est global et il s'agit bien de porter un nouveau modèle de développement. Je suis heureuse de voir que des partenariats se sont noués via les forums du GSEF. Il y a urgence à agir, face aux enjeux climatiques, aux migrations, il est important qu'on unisse nos forces pour faire bouger les lignes. C'est à partir de ces unions là que nous ferons bouger les choses sur nos territoires. Il ne faut pas oublier que la force de cette économie c'est qu'elle est en lien avec les populations, qu'elle est co-construite et ce n'est pas un vain mot. Il faut que nous reconnaissons les réseaux d'acteurs, le RAESS (Réseau Africain de l'ESS), le RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS), pour qu'ensemble nous puissions poursuivre le développement de l'ESS sur nos territoires et à l'échelle internationale. C'est le sens des accords que le RTES a signé avec les gouvernements locaux coréens, marocains, etc. Nous sommes donc heureux de rejoindre le GSEF et de partager des outils, des réflexions, de la ressource acquis depuis 18 ans d'expériences. »



EDITION ET REMERCIEMENTS

Adresse du siège : RTES - Hôtel de Ville,
BP 667 - 59033 LILLE Cedex

Adresse postale : RTES - 75, rue Léon Gambetta
59000 LILLE

animation@rtes.fr - www.rtes.fr

Direction de la publication:

Christiane Bouchart.

Responsable de la rédaction:

Anne-Laure Federici.

Rédaction:

Chloé Sécher.

Conception graphique et maquette :

Martin Besnier.

Crédits photos

©RTES ; Pact for Impact.

Photo de couverture :

Imprimeur

L'Artésienne

ZI de l'Alouette, BP 99

62902 LIEVIN

Imprimé sur papier PEFC 100%.

N°ISBN

978-2-9558553-3-1

Dépôt légal

Octobre 2019

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce RepèrESS, et notamment :

Henri Arévalo, Tony Ben-Lahoucine, Carlos de Freitas, Rose-Marie Saint-Germès et Marie Talhouarne.

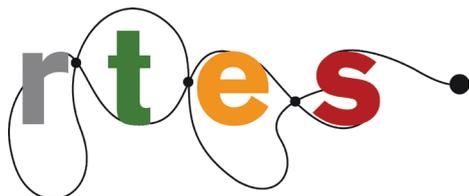
L'ensemble des personnes ayant répondu à nos questions sur leurs actions de coopérations internationales et l'ensemble des participants des rencontres des 3 et 4 juillet 2019 dont les propos nourrissent cette publication.

Cette publication est éditée avec le soutien du Haut-Commissariat à l'Économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale.



L'ensemble du contenu de cette étude hors crédits photos est mis à disposition **sous licence CC BY NC ND 2.0 France.**

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/legalcode>



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Avec le soutien du



Le RTES, associé à un ensemble de réseaux (Cités Unies France ; le forum mondial de l'économie sociale (GSEF) ; le fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) ; l'association internationale des maires francophones (AIMF) ; le réseau des maires camerounais pour l'économie sociale et solidaire (REMCESS) ; les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) ; Solidarité Laïque ; Les amis du printemps arabe et de la Tunisie), a entrepris un travail de repérage des coopérations internationales développées par les collectivités ayant une dimension ESS et le repérage des freins et principaux leviers pour favoriser celles-ci.

Vous trouverez dans cet ouvrage une douzaine de fiches « Déniché pour vous » qui valorisent l'action de collectivités qui agissent à l'international sur le plan de l'économie sociale et solidaire, les valeurs communes et les renforcements possibles entre ces deux champs d'action, les principaux leviers identifiés pour renforcer la place de l'ESS dans les coopérations internationales et les acteurs en capacité d'accompagner ces coopérations.

Ce *RepèrESS* est une source d'inspiration : il montre ce qui est concrètement possible et donne quelques clés pour ce faire.

Adresse postale : RTES - 75, rue Léon Gambetta 59000 LILLE
animation@rtes.fr
www.rtes.fr